

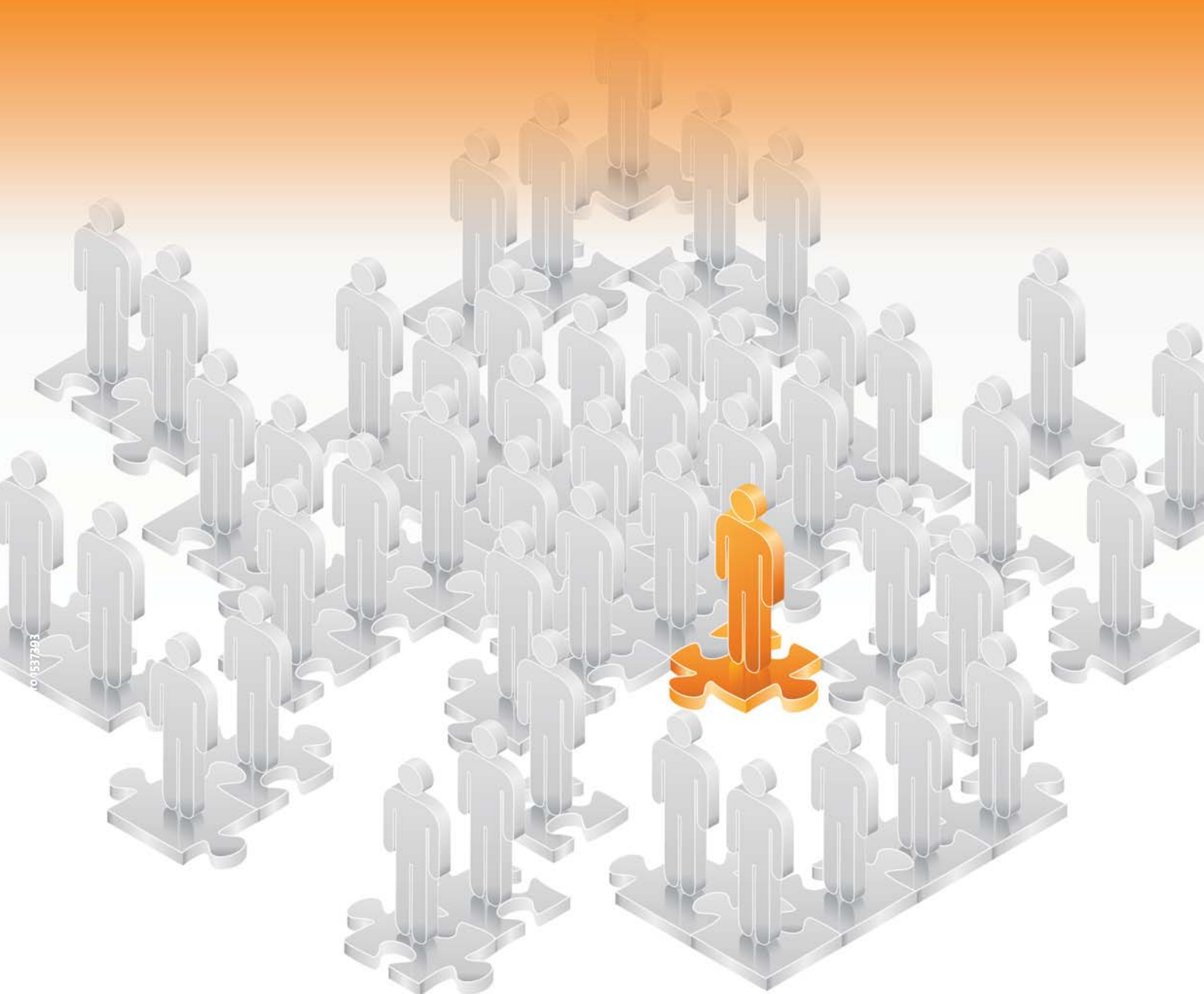


Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

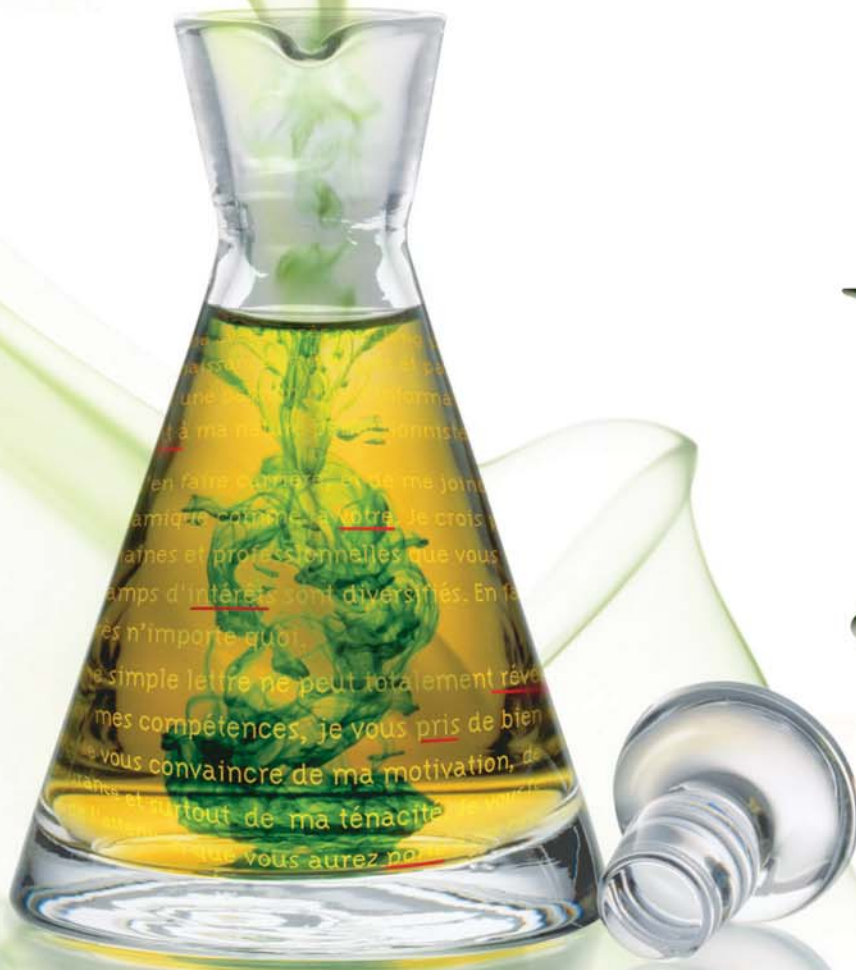
# Circuit

[www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

LES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA TRADUCTION



**Plus qu'un  
correcteur**



**Antidote**

**Un correcteur grammatical  
Douze grands dictionnaires  
Onze guides linguistiques**

Antidote est l'arsenal complet du parfait rédacteur. Que vous rédigez une lettre, un courriel, un rapport ou un roman, cliquez sur un bouton et voyez s'ouvrir un des ouvrages de référence parmi les plus riches et les plus utiles jamais produits. Si vous écrivez en français à l'ordinateur, Antidote est fait pour vous.

Pour Windows, Mac OS X et Linux. Voyez [www.druide.com/antidote](http://www.druide.com/antidote) pour les compatibilités, la revue de presse et les revendeurs.

 **DRUIDE**  
informatique  
[www.druide.com](http://www.druide.com)

# L'anonymat, une condition incontournable ?



Yolande Amzallag, trad. a.

**P**our ce premier numéro de 2010, nous avons entrepris de dresser un bilan des effets de la crise financière de 2009 et des conditions actuelles de l'exercice professionnel de la traduction. Grâce à la collaboration de Claude Van Marsenille, *Circuit* vous présente un portrait de la situation sous divers angles : le marché, les multiples modalités de la pratique, la représentation et la formation de la relève. Pour étayer notre analyse, nous avons invité des membres de la profession à témoigner de leur expérience. L'un a signé son article sous un pseudonyme et d'autres ont exigé l'anonymat. Ce cas sans précédent a posé un dilemme à la rédaction, car si *Circuit* se conçoit comme une tribune de libre expression, notre revue s'attend à ce que ses collaborateurs assument la responsabilité de leurs points de vue. Or, si nous voulions exposer les réels enjeux de l'exercice de la profession dans la conjoncture actuelle, il nous fallait donner la parole aux traducteurs. À la lecture de ce dossier, vous constaterez comme nous que les enjeux soulevés justifient le sentiment de vulnérabilité de certains collaborateurs, et leur choix de l'anonymat. Restructuration constante, externalisation, baisse des tarifs, concurrence internationale, accès réduit ou déficient des débutants au marché, effets pervers de la technologie et de la mondialisation — échéances de plus en plus courtes et exigences croissantes, prolifération des moyens et des offres, dilution de la qualité, déshumanisation et dévalorisation des professions.

Face à la précarité du marché, les traducteurs seraient-ils voués à s'enfermer à double tour dans le silence ? À s'effacer d'abord devant les auteurs, puis dans leur milieu professionnel ? L'anonymat serait-il une condition incontournable de l'exercice de la profession ? Fort heureusement, les collaborateurs à ce numéro de *Circuit* (anonymes ou pas) ne sont pas entièrement pessimistes et nous proposent des pistes d'action. Dans son résumé du plan d'action de l'OTTIAQ, notre président, François Abraham, nous invite à briser le sceau de notre « discrétion légendaire » pour exercer une influence décisive dans notre milieu professionnel. Il s'agit de participer à l'évolution de nos professions en nous appropriant nos outils, en formant des partenariats solides et en affirmant notre place sur le marché. Betty Cohen, pour sa part, prône le regroupement en sociétés et ose même défendre l'idée de l'impartition à l'étranger pour relever le défi de la concurrence internationale. Pour Yves Desjardins, commercialisation, perfectionnement et rationalisation riment avec rentabilité, tandis que Michel Buttiens vante les mérites de la diversification pour se prémunir contre les revers économiques et la fluctuation de la demande. Du côté des indépendants, le regroupement en réseaux et le partage du savoir semblent être la clé de l'avenir. Quant à la formation de la relève, malgré les difficultés, les méthodes traditionnelles persistent, envers et contre toutes les tendances du marché.

Tout en jouant un rôle non négligeable dans l'affirmation de notre identité professionnelle, *Circuit* nous invite aussi à en dépasser les frontières et à élargir nos horizons. Nos chroniques habituelles, au nombre de sept, illustrent bien la diversité à laquelle les professions langagières nous donnent accès. Je ne peux vous les présenter toutes ici, mais, à titre d'exemple, le compte rendu de Rachel Martinez sur la Foire du livre de Francfort et sur l'une de ses activités phares, le traducteur « en vitrine », montre que nous ne sommes pas les seuls à nous préoccuper de l'anonymat des traducteurs.

Anonymes ou non, une vingtaine de collaborateurs ont participé bénévolement à la rédaction de ce numéro. J'espère qu'il contribuera à affirmer notre volonté d'exister en plein jour et de plein droit dans notre univers professionnel.

Bonne lecture à tous et... osez rompre le silence pour nous faire part de vos commentaires et suggestions !

## Dossier

5

Dans la foulée de la mondialisation et de la récession économique, les conditions d'exercice de la traduction se sont modifiées. Regard sur la situation actuelle.

## Sur le vif

22

La saison des prix ; le paradis des traducteurs littéraires ; *Notes et contrenotes* ; *Échappées sur le futur*.

## Des livres

25

Claude Hagège : amour des langues, amour des gens ; la nouvelle édition électronique du *Dictionnaire des dérivés et autres instruments financiers* ; Termium Plus gratuit ; Nouveautés.

## Des mots

29

Traduire *hard work* : aller au-delà du sens des mots.

## Curiosités

30

Petite expédition sur une mappemonde bien spéciale.

## Pages d'histoire

32

L'intellectuel turc Sabahatin Eyüboğlu : traduire pour moderniser la société.

## Des techniques

33

Internet comme source documentaire.

## À titre professionnel

34

Le rôle du syndic dans un ordre professionnel.

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs,  
terminologues et interprètes agréés du Québec

  
**Circuit**

**Vice-président, Communications — OTTIAQ**

Didier Féminier

**Directrice**

Yolande Amzallag

**Rédactrice en chef**

Gloria Kearns

**Rédaction**

Michel Buttiens, Philippe Caignon (*Des mots*), Pierre Cloutier (*Pages d'histoire*), Marie-Pierre Héту (*Des techniques*), Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapiere (*Des livres*), Barbara McClintock, Éric Poirier, Eve Renaud (*Sur le vif*)

**Dossier**

Claude Van Marsenille et Yolande Amzallag

**Ont collaboré à ce numéro**


François Abraham, Huguette Bouffard-Eyüboğlu, Betty Cohen, Martine D'Amours, Ginette de Montigny, Nunzia Iavarone, Anouk Jaccarini, Margaret Jackson, François Lavallée, Benoît Léger, Rachel Martinez, Sébastien Stavrindis

**Direction artistique, éditique, prépresse et impression**

Mardigrafe

**Publicité**

Catherine Guillemette-Bédard, OTTIAQ  
Tél. : 514 845-4411, poste 225 • Téléc. : 514 845-9903

 Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.

2021, avenue Union, bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : 514 845-4411, Téléc. : 514 845-9903  
Courriel : [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org)  
Site Web : [www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

**Avis aux auteurs :** Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur CD-Rom ou par courrier électronique.

**Droits de reproduction**

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec (reproduction papier).

Tél. : 514 288-1664 • 1 800 717-2022 [licenses@copibec.qc.ca](mailto:licenses@copibec.qc.ca)

La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0821-1876

**Tarif d'abonnement**

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit

Non-membres : 1 an, 40,26 \$ ; 2 ans, 74,77 \$. Étudiants inscrits

à l'OTTIAQ : 28,76 \$. À l'extérieur du Canada : 1 an, 46,01 \$ ; 2 ans,

86,27 \$. Toutes les taxes sont comprises. Chèque ou mandat-

poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessus).

Cartes de crédit American Express, MasterCard, Visa : [www.ottiaq.org/publications/circuit\\_fr.php](http://www.ottiaq.org/publications/circuit_fr.php)

Deux fois lauréat du Prix de la meilleure  
publication nationale en traduction de la  
Fédération internationale des traducteurs.



Imprimé sur papier recyclé 30 % postconsommation (couverture)  
et 100 % postconsommation (pages intérieures), fabriqué avec des  
fibres désencrées sans chlore, à partir d'une énergie récupérée, le biogaz.

échos

**Nous aimons  
vous lire.  
Écrivez-nous  
pour nous  
faire part  
de vos  
commentaires.**

2021, avenue Union, bureau 1108

Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél. : 514 845-4411

Téléc. : 514 845-9903

Courriel : [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org)

Site Web : [www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

BESOIN D'AIDE ?

PAL

PROGRAMME D'AIDE AUX LANGAGIERS

Offert aux membres de l'Ordre des traducteurs,  
terminologues et interprètes agréés du Québec

- Service de consultation
- Strictement confidentiel
- Assuré par des psychologues d'expérience
- Géré par le Groupe Renaud & associés inc.
- Gratuit (jusqu'à trois heures de consultation par an)
- Joignable en tout temps

Pour faire appel au PAL,  
composez l'un des numéros suivants :

Numéro général

1 888 687-9197

À Québec

418 687-9197

SÉPARATION, PROBLÈMES FAMILIAUX, ANXIÉTÉ, ÉPUISEMENT, HARCÈLEMENT, DÉPENDANCE...  
N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE DÉPASSÉ PAR LA SITUATION.

# Une place à défendre

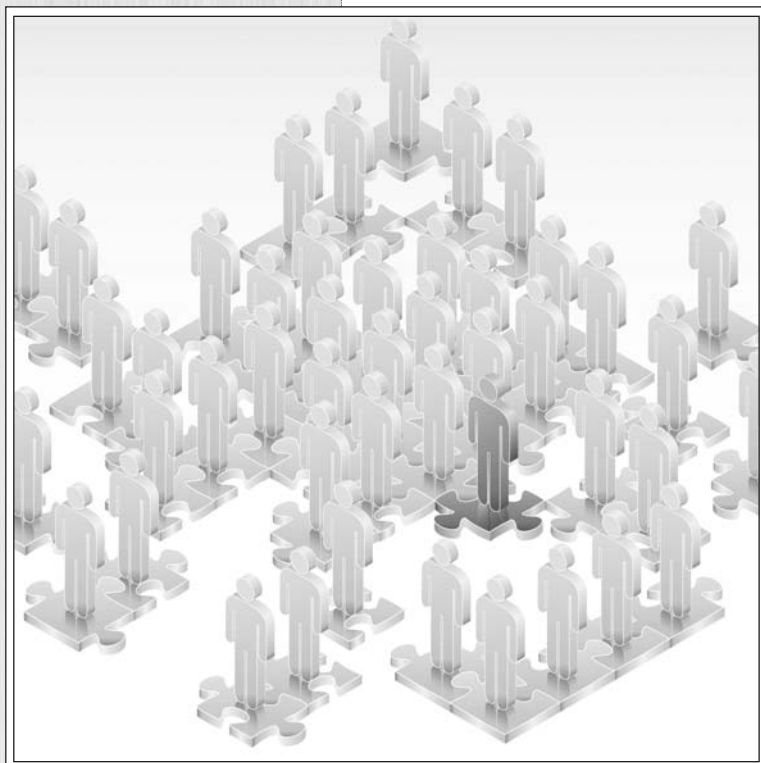
**L**e milieu de la traduction au Canada s'est radicalement transformé depuis une vingtaine d'années. Nous vivons actuellement dans un contexte de forte demande qui devrait normalement avantager les traducteurs. Pourtant, l'évolution du marché ne se fait pas nécessairement en leur faveur. Tous les types d'intervenants langagiers y ont leur place, mais les choix des donneurs d'ouvrage sont déterminants et susceptibles d'avoir des répercussions dommageables. Après nous être réjouis de la manne de travail découlant de la mondialisation, peut-être devrions-nous maintenant examiner plus froidement dans quelle mesure l'abondance a modifié les conditions d'exercice.

Dans ce dossier, Betty Cohen nous présente une vue d'ensemble du contexte économique actuel et du positionnement des divers intervenants du secteur langagier, tandis que François Abraham énonce les orientations de l'OTTIAQ face à l'évolution de l'univers professionnel. Parallèlement, un bref portrait des conditions d'exercice de la traduction au Canada, fondé sur des études réalisées en 2007 et en 2009, nous renseignent de manière plus détaillée sur les enjeux actuels. Dans ce contexte, Yves Desjardins, pdg du cabinet Traducta, nous fait part de ses solutions pour concilier les défis du marché et les exigences de la profession.

La formation de la relève est un des thèmes centraux du dossier. Nunzia Iavarone, directrice des services linguistiques d'une grande entreprise, nous parle de ses efforts pour intégrer les jeunes traducteurs, alors que Sébastien Stavrinidis fait le point sur la réalité de la gestion des stages lorsque l'encadrement promis n'est pas au rendez-vous.

Quant aux traducteurs indépendants, bien qu'ils aient presque tous préféré s'exprimer sous couvert de l'anonymat, nous avons tenu à leur donner la parole. Cinq d'entre eux, notamment Michel Buttiens, nous décrivent brièvement leur expérience personnelle, tandis qu'un collaborateur mystère nous éclaire sur les subtilités de la valeur accordée dans les sociétés au service que représente la traduction.

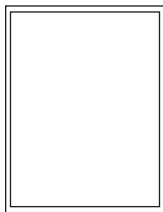
La traduction joue au Canada un rôle social essentiel. Quand on sait qu'une grande proportion de ce que lisent les francophones canadiens est le fruit du travail de traducteurs, on se doit de préserver les conditions qui leur permettent de produire des textes de qualité. Plus encore, on se doit de s'assurer qu'ils auront des successeurs bien armés pour prendre la relève. 📖



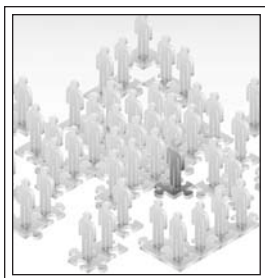
**Claude Van Marsenille, trad. a.,  
et Yolande Amzallag, trad. a.**

# De l'art à l'industrie

○  
*La traduction au Canada se heurte aujourd'hui à une réalité qu'elle n'a pas vu ou voulu voir venir, celle d'une concurrence mondiale qui ne connaît de règles que celles du commerce.*



par Betty Cohen, trad. a.



**E**n quinze petites années, c'est une révolution que la traduction a connue. Il ne s'agit pas seulement d'une évolution des outils, il s'agit d'une transformation radicale et profonde de notre métier. Plus qu'à la technologie, c'est à la mondialisation que nous devons cela. Traduire aujourd'hui n'est plus l'apanage des seuls pays bilingues comme le Canada, ce n'est plus le « mal nécessaire » répondant à des réalités politiques ou sociales. Traduire aujourd'hui est une nécessité dans une économie mondialisée, un passage obligé pour qui veut traverser les frontières, le prix à payer pour accroître ses marchés et ses revenus. Dans prix à payer, il y a coût. Et que font les entreprises avec les coûts ? Elles cherchent à les réduire.

Certains ont vite compris qui ont investi dans les technologies permettant d'optimiser la rentabilité du traducteur. Ainsi sont nées les multinationales de la traduction, issues souvent non de la profession, mais de la recherche en technologies langagières, et mues non par le professionnalisme, mais par les lois du marché. Pour répondre à la demande croissante, ces entreprises ont perfectionné les technologies. Pour répondre aux particularités culturelles, elles ont inventé la localisation, qui consiste à adapter les vocabulaires aux diverses régions destinataires des produits. Pour répondre à la nécessité de réduire les coûts, elles ont eu recours à la délocalisation. C'est-à-dire que, comme toutes les entreprises dans toutes les sphères de l'activité économique, elles sont allées chercher ailleurs une main-d'œuvre bon marché.

Elles ont pu ainsi accroître leur clientèle, engranger des profits et afficher une croissance insolente, à la mesure de toutes les entreprises technologiques qui ont participé à la bulle du début des années 2000. Comme ces entreprises, elles ont pris de l'expansion avec le développement d'Internet pour ensuite se heurter à une pénurie de capitaux et passer par une phase de fusions et d'acquisitions qui ont donné naissance aux géants d'aujourd'hui.

Par la suite, fortes de leur succès, elles ont cherché à conquérir de nouveaux marchés et se sont naturellement tournées vers les marchés plus traditionnels de la traduction pour offrir leurs services à coûts moindres. Et quoi de plus tentant qu'un pays bilingue, Eldorado de la traduction, comme le Canada. Inutile de dire que les grandes entreprises désireuses d'externaliser leurs services de traduction pour réduire leurs coûts fixes ont vite fait de succomber aux chants de ces sirènes qui semblent avoir une solution à tous leurs besoins.

## Entre-temps au Canada

Il n'y a pas si longtemps encore, le Canada était reconnu, dans le monde de la traduction, comme l'un des pays les plus avancés. Nous étions un modèle pour l'organisation de notre profession, pour les tarifs que nous pratiquions, pour nos méthodes de recherche en terminologie, pour la vigueur de nos associations. Nous avions, il est vrai, la chance de jouir d'une situation presque unique au monde, celle de l'existence, au sein des gouvernements et surtout dans les grandes entreprises, de services de traduction bien organisés, qui bénéficiaient d'une certaine reconnaissance et d'une liberté d'action inconnue ailleurs.

**D** IEN INSTALLÉE DANS SON CONFORT ET SÛRE DE SA CLIENTÈLE CAPTIVE, LA « COTTAGE INDUSTRY » CANADIENNE DE LA TRADUCTION N'A PAS VU, OU N'A PAS VU VOIR VENIR, LA MONDIALISATION, LA RÉVOLUTION INTERNET ET LEUR CORTÈGE DE NOUVEAUX OUTILS, NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE ET NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Malheureusement, les récessions ont frappé avec les conséquences que l'on connaît. Les grands services ont progressivement disparu au profit des cabinets de traduction et surtout d'une multiplication de micro-entreprises individuelles qui, bon an, mal an, se sont adaptées et ont poursuivi leur progression dans un marché, disons-le, captif, surtout au Québec.

Seulement voilà, bien installée dans ce confort et sûre de sa clientèle captive, cette « cottage industry » canadienne n'a pas vu, ou n'a pas voulu voir venir, la mondialisation, la révolution Internet et leur cortège de nouveaux outils, nouvelles façons de faire et nouvelles conditions de travail. Pourquoi, en fait, aller voir ailleurs quand on suffit à peine à répondre à la demande locale ? C'était sans compter l'arrivée sur notre marché des multinationales ultra-compétitives, cheval de Troie devant lequel nous avons laissé nos portes grandes ouvertes.

À telle enseigne que nous nous retrouvons aujourd'hui avec un marché à deux vitesses dans lequel les professionnels de la traduction qui continuent de

# Le monde change...

**Dans son allocution d'ouverture lors du dernier congrès de l'OTTIAQ en novembre 2009, François Abraham, président de l'Ordre, a tracé les grandes lignes du plan d'action 2009-2012. Circuit en publie ici quelques extraits qui témoignent de la volonté de l'OTTIAQ d'aider ses membres à faire face aux nouvelles réalités.**

[...]

Le monde change et cette réalité touche de plein fouet nos professions. Ce changement, et les évolutions (révolutions?) technologiques qui en sont en partie la cause, influent considérablement sur nos conditions d'exercice : resserrement des échéances, augmentation des volumes de travail et amateurisation des professions.

Ce changement fait que le marché sur lequel entrent aujourd'hui les langagiers n'est plus le même que celui qu'ont connu les plus anciens d'entre nous et même ceux de ma génération. On peut certainement s'en émouvoir, quoique toute situation offre son lot de possibilités. [...]

En tant que plus gros regroupement de traducteurs, terminologues et interprètes du Canada, l'OTTIAQ a le devoir de s'adapter au changement et d'aider ses membres à s'y adapter également. C'est avec cette responsabilité en tête que nous nous sommes lancés dans un plan stratégique ambitieux. Ce plan se résume en six points.

1. Faire connaître l'OTTIAQ, les professions qu'il représente, ses membres, et ce qu'ils font.
2. Essayer d'influer sur la formation des futurs professionnels. Il faut en effet que les étudiants sortent de l'université avec une meilleure connaissance de ce que sera leur vie dans le monde du travail, d'autant plus que de moins en moins d'entreprises disposent des ressources pour les former en cours d'emploi. Il faut leur inculquer l'idée qu'ils seront des professionnels, avec les responsabilités et les avantages que cela comporte.
3. Donner accès à une formation continue qui permettra aux membres (et aux non-membres) d'améliorer leur pratique professionnelle. Cette formation continue doit aussi s'effectuer à l'aide d'outils modernes pour qu'elle soit plus souple et qu'elle rejoigne plus de monde.
4. Valoriser nos trois professions. Montrer ce qu'elles apportent aux entreprises et à la société. Prouver qu'elles n'ont pas juste un coût, qu'elles peuvent aussi produire des revenus. Démontrer aussi qu'il faut certaines compétences pour les exercer.
5. Mettre en valeur la responsabilité professionnelle. Promouvoir le rôle de conseiller que doit jouer le langagier professionnel, ce rôle qui, justement, distingue le professionnel de l'amateur.
6. Aider à élaborer ou à maîtriser des outils d'aide à la pratique professionnelle. Outils juridiques, pour faciliter l'exercice de la profession, et outils technologiques.

[...]

Fidèles à leur discrétion légendaire, les langagiers ont jusqu'ici, dans une large mesure, laissé à d'autres le soin de décider de leur avenir professionnel. Il est temps qu'ils se réapproprient cet avenir. Qu'ils pèsent sur les décisions qui les touchent. Qu'ils fassent valoir ce qu'ils apportent à la société. Bref, qu'ils se fassent entendre. Mais pour ce faire, ils doivent s'unir, ce qui est un défi en soi pour des gens plutôt solitaires par nature et dont le travail s'exerce seul. Cependant, ne l'oublions jamais, l'union fait la force.

Pour mener à bien ce plan, l'OTTIAQ va devoir lui aussi jouer la carte collective et établir des partenariats. C'est ce qu'il a commencé à faire avec le Centre de recherche en technologies langagières (CRTL). L'Ordre devra aussi renforcer ses relations avec d'autres intervenants du milieu langagier. Je pense notamment au Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada, à l'Association canadienne des écoles de traduction (et avec ses membres, les universités), à l'Association internationale des interprètes de conférence, au Bureau de la traduction ou encore à l'Association de l'industrie de la langue. ☺

[...]

**François Abraham, trad. a.**

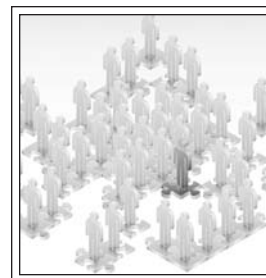
privilegier la qualité se trouvent en concurrence avec des multinationales pour lesquelles seul le profit compte et qui n'hésitent pas à réduire au minimum la rémunération de leurs traducteurs pour casser les prix ou, pire, faire des profits que les cabinets locaux ne se permettent pas. La profession au Canada, au lieu de saisir la balle au bond et de continuer de montrer l'exemple, se fait aujourd'hui envahir par des entreprises étrangères qui frappent à toutes les portes pour offrir des services qu'elles disent professionnels. Cela est vrai pour certaines d'entre elles, mais malheureusement faux dans bien des cas.

Cette situation est dangereuse car, nos clients étant très mal renseignés et souvent incapables de juger eux-mêmes de la qualité de ce qu'ils publient,

ils risquent fort de céder à la tentation du clé-en-main-à- faible-coût.

## Que faire ?

Une telle situation, conjuguée avec les départs à la retraite, l'arrivée de nouveaux traducteurs inexpérimentés et des PME de la traduction dont la relève ne sera pas assurée (ceci est un enjeu pour toutes les PME du Québec, notamment), ne pourra mener qu'à une chose : l'invasion de notre marché par les multinationales et une espèce de taylorisme de la traduction imposé à nos nouveaux traducteurs. La profession perdrait alors une grande partie du terrain durement gagné avec les années. Par ailleurs, et c'est



○  
*L'explosion de la demande et la multiplication des intermédiaires, fruits de la mondialisation et d'un mouvement d'externalisation généralisé, ont profondément modifié les conditions d'exercice de la traduction.*



Par Claude Van Marsenille, trad. a.

le bon côté de la médaille, ces mêmes multinationales ne peuvent, par leurs méthodes, répondre à des besoins de traduction pointus, particulièrement dans des domaines très spécialisés, sans accepter les tarifs des traducteurs professionnels qui pratiquent dans ces domaines. Il est également permis d'espérer que leurs clients s'apercevront un jour de la piètre qualité qu'elles leur servent souvent. Il n'est pas question ici de toutes les mettre dans le même panier, mais certains exemples sont éloquentes et ils sont malheureusement nombreux.

Il est encore temps, heureusement, de réorienter la tendance, à condition de se retrousser les manches et d'agir vite. Voici quelques pistes de solutions qui n'engagent que l'auteur de ce texte :

1. Sur le plan commercial, favoriser le regroupement des traducteurs au sein de sociétés de personnes qui, plus fortes, pourront faire concurrence aux multinationales en faisant valoir la qualité et le professionnalisme. Ce modèle existe depuis longtemps chez nos collègues comptables et avocats. Il permettrait de créer des entreprises capables de concurrencer les plus grandes, mais laisserait toujours la place à des cabinets « de niche » très spécialisés, qui répondraient à une demande locale particulière.
2. Battre les multinationales sur leur propre terrain, en réduisant les coûts, non par l'exploitation, mais par la délocalisation vers des pays où le coût de la vie est moins élevé. Hérétique ? Et alors ? Les affaires sont les affaires.

3. S'appropriier les nouvelles technologies et les utiliser de façon professionnelle à notre profit et au bénéfice de nos clients, plutôt que de les subir après coup.
4. Éduquer le public. Par public, nous entendons le grand public qui accepte parfois des traductions de piètre qualité. Apprenons-lui à se plaindre et à réclamer qu'on lui parle une langue correcte. Nous ferons ainsi vibrer la corde commerciale des entreprises qui font traduire et leur feront prendre conscience qu'il ne suffit pas de traduire, encore faut-il transmettre le message.
5. Faire valoir le titre et ce qu'il signifie — formation universitaire, déontologie, inspection, responsabilité professionnelle —, non seulement auprès des clients potentiels, mais encore une fois du public en général, clientèle de nos clients.
6. Bref, s'organiser, prendre ses responsabilités et communiquer, communiquer, communiquer.

S'il s'engage dans cette voie, le Canada pourra reprendre sa place de modèle dans l'univers langagier professionnel. La norme canadienne de qualité des services de traduction, le plan d'action de l'OTTIAQ, le nouveau mémoire déposé auprès de l'Office des professions du Québec sont autant de pas dans la bonne direction. Cependant les organismes qui nous représentent ne sont rien sans notre appui. Il revient à chacun de nous de préparer l'avenir de notre profession pour ceux qui nous suivront ou nous suivent déjà. ☺

## Les conditions d'exercice de la traduction : état des lieux au Canada

**A**u Canada, la traduction en entreprise, si elle ne semble pas vouée à disparaître, occupe une place qui ne cesse de décroître. L'information fournie ici provient en bonne partie du rapport préliminaire de recherche intitulé *La qualité des emplois indépendants : le cas des traducteurs*, compilé par Martine D'Amours, professeure-chercheure au Département des relations industrielles de l'Université Laval, à partir d'entrevues réalisées en 2007 auprès de 21 informateurs-clés de notre profession.

Au Canada, le métier de traducteur a connu son véritable essor avec la promulgation de la *Loi sur les langues officielles* au niveau fédéral en 1969, puis de la *Charte de la langue française* au Québec en 1977. Dans les années 1970 et 1980, les gouvernements et les entreprises ont créé de nombreux services de

traduction employant surtout des salariés. Les années 1990 ont cependant été marquées par un fort mouvement d'impartition, favorisé notamment par la popularité de ce concept chez les gestionnaires d'entreprise et la transformation du Bureau de la traduction en OSS (organisme de service spécial) en 1995. Bien des entreprises ont choisi de ne conserver qu'un squelette de service de traduction et de confier un volume de travail important à l'externe. L'industrie canadienne de la traduction est aujourd'hui surtout constituée de cabinets et de traducteurs indépendants ; 40 % des traducteurs exerceraient à titre indépendant au pays, la majorité d'entre eux depuis les années 1990. Ils travaillent soit directement pour les clients ultimes, soit indirectement pour ces clients par l'intermédiaire de cabinets ou de services linguistiques.

## *La sous-traitance dorénavant privilégiée par les entreprises*

Comme les entreprises ont cessé de donner la priorité aux ressources internes en matière de traduction, les intervenants externes jouent aujourd'hui un rôle majeur. Les donneurs d'ouvrage utilisent souvent une diversité de ressources dont la combinaison varie selon le type de traduction à réaliser. Les mandats sont attribués à l'externe selon deux formules principales. La première option consiste à confier l'essentiel de la traduction à un cabinet ; dans plusieurs cas, des entreprises ont même imparti la totalité de la traduction à un seul cabinet, qui devient l'équivalent d'un service langagier à l'externe. La deuxième option consiste à faire réaliser la plus grande partie des travaux par des traducteurs indépendants.

Le choix de l'une ou l'autre de ces solutions dépend notamment du volume de traduction à effectuer, du prix à payer et du type de produit recherché. Les cabinets sont particulièrement avantageés lorsque le volume est très important ou qu'il faut utiliser des logiciels coûteux ou spécialisés. Les indépendants offrent des tarifs généralement inférieurs, qui les placent théoriquement en bonne position concurrentielle, mais ils ne peuvent assumer qu'un volume limité à moins de sous-traiter eux-mêmes du travail à des collaborateurs. Malgré cette externalisation de la traduction, les entreprises continuent de déterminer les paramètres de la prestation de service, notamment le type de produit à fournir, la terminologie et les outils à utiliser. Elles ont aussi souvent conservé la capacité de procéder à une vérification de la qualité du produit fourni.

## *Des intermédiaires omniprésents*

Dans ce contexte où les langagiers doivent s'intégrer à des réseaux où interagissent clients et fournisseurs, les cabinets constituent les principaux intermédiaires depuis l'externalisation massive des années 1990. Certains ont pris en charge la fonction traduction d'entreprises qui ont supprimé leur service de traduction, d'autres sont devenus des fournisseurs majeurs du Bureau de la traduction ou ont simplement continué de développer leur clientèle en tirant parti du contexte favorable. De grands cabinets internationaux ont aussi saisi l'occasion de venir s'implanter au Canada. Tous ces intermédiaires sont devenus de plus en plus incontournables, aussi bien pour les clients à qui ils sont en mesure d'offrir des services « clés en main » à tarifs avantageux, que pour les traducteurs indépendants, à qui ils sous-traitent un volume considérable de travail. Le lien direct entre les traducteurs indépendants et les clients ultimes est donc de moins en moins courant.

## *Des réseaux vitaux, mais fragiles*

Pour bien vivre, les traducteurs indépendants doivent absolument établir des relations durables avec plusieurs clients, afin de recevoir un volume suffisant

de travail et d'avoir le statut de collaborateurs réguliers. La qualité du travail fourni doit évidemment être bonne, sinon l'indispensable lien de confiance ne peut que s'effriter ou même disparaître. Les traducteurs chevronnés peuvent généralement compter sur leurs contacts personnels pour se constituer un bon réseau de clients, souvent formé d'anciens employeurs et de connaissances. La tâche est toutefois plus ardue pour les traducteurs moins expérimentés, qui ne bénéficient pas toujours de tels contacts.

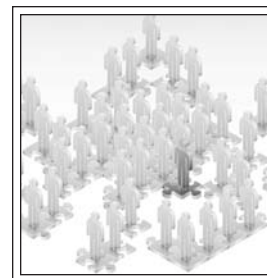
Expérimenté ou pas, le traducteur indépendant a tout intérêt à ne pas perdre un maillon de son réseau, lequel repose sur des contacts personnels susceptibles de disparaître. C'est notamment ce qui arrive lorsqu'un contact démissionne ou prend sa retraite et est remplacé par quelqu'un qui choisit de privilégier d'autres fournisseurs de sa connaissance. Autres menaces à la stabilité : un service de traduction qui ferme, une entreprise en difficulté ou en décroissance, un intermédiaire qui nous fait faux bond... Au pire, le traducteur peut devoir se contenter de clients occasionnels ou devenir la proie d'intermédiaires peu scrupuleux.

## *Des tarifs sous influence et une relève peu favorisée*

Les indépendants qui bénéficient d'un réseau solide ne jouissent pas pour autant d'une sécurité absolue. La perte d'un ou de plusieurs clients risque, entre autres, de peser sur leurs revenus. Les professionnels chevronnés jouissent toutefois habituellement d'une clientèle stable qui leur assure une bonne rémunération, surtout s'ils pratiquent dans un domaine de spécialité en forte demande. Les tarifs offerts varient aussi en fonction de l'expérience. Et les traducteurs qui travaillent directement pour le client ultime reçoivent habituellement un meilleur tarif que ceux qui sont sous-traitants. Mais les traducteurs peu expérimentés qui n'ont pas bénéficié d'une formation en entreprise, qui ne sont pas encore « rattachés » à des clients par des liens solides et qui doivent malgré tout faire leur place, se voient forcés de composer avec ce que le marché leur offre.

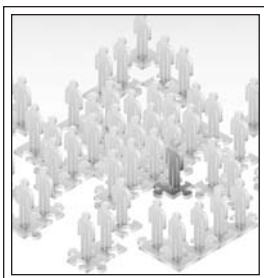
## *Et l'avenir ?*

Il se pourrait qu'avec la croissance du nombre et de la taille des cabinets, alliée aux retraites massives qui s'annoncent, une proportion de plus en plus grande de traducteurs se retrouvent à travailler au sein de ce type de réseaux, le salariat occupant par la force des choses une place réduite sur le marché. Face à une telle reconfiguration du marché, les langagiers professionnels du Canada devront lutter pour faire entendre leurs voix. Il leur faudra adopter de nouvelles stratégies de regroupement et de partage du savoir pour préserver, perfectionner et faire valoir les atouts concurrentiels qu'ils ont développés dans des conditions d'exercice optimales. ➤



○  
*Yves Desjardins, diplômé en traduction spécialisée de l'Université de Montréal, a fondé le cabinet Traducta en 1978. Établie à Saint-Basile-le-Grand, sur la Rive-Sud de Montréal, l'entreprise compte actuellement une quinzaine d'employés et s'appuie sur les services de nombreux pigistes à l'international. M. Desjardins a répondu aux questions de Circuit sur son expérience des conditions d'exploitation actuelles.*

**propos recueillis  
 par Sébastien Stavriniadis, trad. a.**



## L'évolution du marché, une occasion à saisir

**Circuit : Le ralentissement économique a-t-il eu des effets sur votre activité ?**

**Yves Desjardins :** Malheureusement, oui, dans une certaine mesure... depuis le milieu de 2009. Plusieurs de nos principaux clients ont en effet ralenti le rythme de leurs demandes de traduction, dans une proportion atteignant parfois 30 %. Par contre, le volume des demandes de certains autres clients a augmenté. Mais par rapport à la même période l'an dernier, nous sommes quand même en déficit au chapitre du chiffre d'affaires. Toutefois, je suis plutôt optimiste. Je vois bien que notre société n'est pas la seule à subir la récession et que d'autres entreprises sont encore plus mal en point que nous. Nous nous retrouvons les manches pour accroître notre productivité (et nos employés répondent très bien à l'appel), nous exerçons un contrôle plus serré de nos coûts, et cherchons à développer de nouveaux marchés (notamment par l'embauche d'un responsable des ventes).

**C. : Selon vous, ces effets sont-ils ponctuels ou s'inscrivent-ils dans une évolution à plus long terme ?**

**Y. D. :** J'espère qu'ils sont simplement ponctuels. Je constate cependant que bon nombre de nos clients habituels nous ont demandé de revoir nos tarifs (à la baisse, bien entendu), en invoquant les pressions exercées par leurs patrons pour qu'ils réduisent leurs dépenses, y compris celles liées à la traduction. Selon moi, la meilleure solution pour contrer les effets du ralentissement économique, c'est d'étendre notre marché, d'augmenter notre liste de clients actifs et de diversifier nos activités en offrant des services que nous n'offrions pas auparavant. C'est une démarche positive, dynamique, qui pourra produire de bons effets si nous la jumelons à un contrôle encore plus rigoureux de nos dépenses.

**C. : Comment avez-vous adapté vos pratiques pour répondre aux besoins du marché au cours des cinq dernières années ?**

**Y. D. :** Comme bien d'autres entreprises de notre industrie, nous utilisons de plus en plus les mémoires de traduction, mais pas de façon systématique. Je vois bien que les mémoires, très utiles par ailleurs, sont loin d'être parfaites et peuvent parfois nous jouer de mauvais tours. Rien ne remplace un bon traducteur ! Si nous mettons à sa disposition les bons outils de recherche terminologique et bitexte, ainsi que des archives de bonne qualité, un bon traducteur peut faire de l'excellent travail et demeurer



très rentable. Je connais des entreprises de traduction qui font une utilisation systématique des mémoires de traduction, avec un minimum de contrôle de qualité, et cela donne bien souvent des horreurs. Nous l'avons constaté à quelques reprises, ayant dû réviser des textes qui avaient été soumis à des mémoires de traduction. Je suis peut-être de la vieille école... mais je vis bien avec ma position !

Dans un autre ordre d'idées, nous avons adopté un concept d'équipes « spécialisées », soit des équipes responsables de seulement un ou deux clients. En plus de favoriser un sentiment de confiance chez le client, ce mode de gestion permet d'accélérer l'exécution des travaux. Les traducteurs deviennent de plus en plus habitués à la terminologie et aux notions utilisées par le client, et requièrent par conséquent de moins en moins de révision. Grâce à ce concept, nous faisons d'une pierre deux coups : un meilleur service à la clientèle et une rentabilité assurée !

**C. : D'après vous, quelles sont les nouvelles contraintes les plus lourdes ?**

**Y. D. :** Selon moi, les prétendues entreprises de traduction (pas toujours professionnelles et coupant bien souvent les tarifs à la hache), qui continuent de pousser comme des champignons, constituent un des éléments qui font le plus grand tort aux cabinets professionnels. En plus de nous enlever des parts de marché, ces entreprises font baisser les prix à un point tel qu'il nous est difficile de leur faire concurrence de manière rentable dans certains marchés. En jumelant cette tare au fait que bon nombre d'entreprises font de plus en plus attention à leurs dépenses, on se rend compte que le marché ouvert aux cabinets de traduction professionnels dignes de ce nom risque de fondre. D'où l'importance urgente, pour les bons cabinets, de rationaliser leurs activités et de trouver des moyens de continuer d'offrir des services de qualité, à meilleur prix. Cela peut être fait, mais il faut faire preuve d'un esprit novateur et mettre tout l'accent sur le service à la clientèle et sur la recherche de bons traducteurs, à la fois performants, fiables et dévoués.

**C. : Quels sont les avantages de l'évolution du marché et des technologies pour votre cabinet ?**

**Y. D. :** D'une part, la mondialisation nous a ouvert de nombreuses portes au fil des ans, tant au chapitre de la clientèle qu'à celui des ressources. Depuis que nous utilisons un portail Web, nous

recevons de nombreuses demandes de propositions de clients éventuels, ainsi que des offres de service de la part de pigistes et autres collaborateurs. Ces communications ne donnent pas toujours lieu à des ententes, mais elles nous ouvrent des possibilités que nous n'avions pas auparavant. L'utilisation du portail Web nous aide à être présents partout dans le monde, et pas seulement en Amérique du Nord.

Depuis 2002, le recours aux technologies nous a aidés à rentabiliser et à simplifier nos activités, dans une proportion de 100 %. Plus de courriels ou de demandes perdus ou oubliés sur le coin du pupitre! Plus de problèmes d'uniformité terminologique ou de recherche interminable de documents de référence! Et les mémoires de traduction, utilisées avec intelligence et discernement, nous donnent un bon coup de main.

**C. : Comment procédez-vous pour recruter vos collaborateurs? Quels sont vos critères? Avez-vous de la difficulté à trouver des collaborateurs compétents?**

**Y. D. :** Tout le monde le sait, la plupart des bons langagiers sont déjà « casés »... en entreprise ou à leur compte. À moins d'avoir en réserve plusieurs dizaines de milliers de dollars que l'on est prêt à consacrer à l'embauche d'une « bombe » de la traduction, il faut se tourner vers les universités qui, je leur lève mon chapeau, font du bon travail, mais nous proposent néanmoins des débutants. Un cabinet professionnel a parfois le temps et les ressources pour former un bon finissant et en faire un bon traducteur. Mais ce n'est pas toujours le cas, surtout en période de grande expansion. Et le recrutement de traducteurs à l'étranger est parfois bien risqué! La pratique de la traduction (et surtout la rigueur dans l'exécution des traductions) n'est pas la même partout dans le monde. La solution que je préconise? Être patient avec nos jeunes, leur donner du temps et des encouragements. Après tout, tous les bons traducteurs ont commencé leur carrière quelque part, non?

Outre les quelques perles rares que j'ai réussi à recruter en mettant la main dans mes poches, je préconise l'embauche de jeunes traductrices et traducteurs déjà talentueux et voués à un bel avenir. Notre cabinet entretient d'étroites relations avec les universités québécoises, principalement l'Université Concordia. Quand nous avons besoin d'aide en raison d'une augmentation du volume de travail, en l'absence de candidats compétents, je préfère prendre des ententes avec nos excellents pigistes et attendre qu'une perle rare se présente. Je suis patient, et jusqu'ici, je n'ai jamais eu à le regretter.

**LE RECRUTEMENT DE TRADUCTEURS À L'ÉTRANGER EST PARFOIS BIEN RISQUÉ! LA PRATIQUE DE LA TRADUCTION (ET SURTOUT LA RIGUEUR DANS L'EXÉCUTION DES TRADUCTIONS) N'EST PAS LA MÊME PARTOUT DANS LE MONDE.**

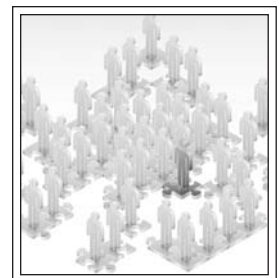
**C. : Que faites-vous pour former la relève?**

**Y. D. :** Depuis 2002, nous avons reçu en stage quelque 50 étudiants. De ce nombre, nous en avons engagé cinq ou six. Les jeunes que nous engageons ont déjà beaucoup de talent, ont l'instinct et le flair du bon traducteur, et ils sont tous perméables à l'accompagnement de traducteurs plus avancés. Chez Traducta, nous demandons toujours aux nouveaux arrivants de nous donner d'abord de la qualité, et encore de la qualité, avant de nous donner de la quantité! Ce qui vient avec le temps, avec l'assurance et avec la confiance en soi!

**C. : Quelles mesures stratégiques envisagez-vous au cours des cinq prochaines années pour maintenir ou accroître votre rentabilité?**

**Y. D. :** Tout en continuant de miser sur les apports technologiques et sur l'importance cruciale d'un service à la clientèle de qualité, nous avons récemment embauché un directeur général, responsable des ventes, de l'expansion internationale et de la rationalisation des procédés utilisés chez Traducta. Ayant peine à suffire à la forte demande au cours des dernières années, nous avons malheureusement négligé de nous faire connaître, d'augmenter notre visibilité à l'échelle mondiale. Nous nous sommes donc inscrits à différentes associations langagières, allons assister à des congrès et à des salons commerciaux et allons faire de la publicité ciblée auprès de clientèles bien précises, dans nos domaines de spécialisation en particulier.

Bien entendu, nous allons continuer d'exercer un contrôle rigoureux sur nos dépenses et de faire en sorte que nos traducteurs demeurent productifs, dans un milieu de travail empreint de respect et de confiance mutuelle. ☺



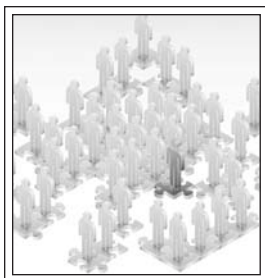
# Mini-crise pour une micro-entreprise

○

*En période de ralentissement économique, quelles catégories de clients vont maintenir leur niveau habituel de demande et lesquelles vont réduire, de façon préventive ou en réaction à de réelles contraintes, le volume de leurs commandes? Et comment éviter que cela fasse mal?*



Par Michel Buttiens, trad. a.



**L**a période économique que nous venons de traverser a laissé des traces. Petites, moyennes et grandes entreprises ont dû s'ajuster à des fluctuations inhabituelles de la demande. Dans le cas de ma propre micro-entreprise, c'est au deuxième trimestre de 2009 que ce phénomène a été le plus marqué. Sans se retrouver dans une situation catastrophique, même après 35 ans de métier, on ne peut s'empêcher de se demander quand va arriver le prochain contrat. Quelles observations peut-on alors tirer de cette expérience et comment se préparer au retour de conditions plus difficiles?

En bref, l'effectif de mon entreprise se résume à une seule personne, qui veille donc à l'ensemble de l'exploitation, à la facturation, à la comptabilité, à l'entretien des locaux, aux approvisionnements et j'en passe. Elle fait appel à des sous-traitants lorsque la nature des mandats excède les capacités de l'homme-orchestre qui en assure la survie. En cas de baisse de la demande, les mises à pied massives, panacée d'entreprises d'une toute autre envergure, ne sont donc pas envisageables pour ramener l'équilibre budgétaire. Le poste Sous-traitance offre un peu plus de souplesse à cet égard, quoiqu'il faille tenir compte de réalités bien humaines : un sous-traitant auquel on fait appel assez régulièrement depuis des années est plus qu'un sous-traitant. On connaît sa famille, ses besoins, son train de vie et, surtout, on l'apprécie et on veut le garder. Le propriétaire-exploitant d'une micro-entreprise avec des sous-traitants veillera donc à assurer à ceux-ci un approvisionnement raisonnable de mandats tant qu'il le pourra.

## Ralentira, ralentira pas ?

Du côté de la clientèle, tout le monde ne ralentit pas en même temps. Certains secteurs sont plus rapidement touchés que d'autres; certains ne l'ont d'ailleurs pas été du tout ces derniers mois. Et le marché peut réserver des surprises : j'ai parmi mes clients une entreprise qui travaille dans un secteur connexe à l'automobile. Quand elle m'a annoncé en janvier qu'elle prévoyait une grosse année, j'entretenais des doutes en apparence bien légitimes. Eh bien, surprise : la demande de ce côté s'est maintenue avec une belle vigueur.



Les clients eux-mêmes vivent ce genre de ralentissement de façon différente. Pour les cabinets de traduction, par exemple, généralement de petites entreprises occupant un créneau à peine différent de celui d'un travailleur autonome, les effets sont sensiblement les mêmes que ceux que subit ce même travailleur autonome. Leur réaction devant le ralentissement de la demande sera donc d'avoir moins souvent recours à des pigistes pour privilégier leurs propres salariés. Si vous comptez parmi leurs pigistes réguliers, peut-être ne constaterez-vous pas de fluctuation de la demande de leur côté, mais pour peu que vous soyez un collaborateur plus ou moins occasionnel, les courriels vous proposant un mandat de leur part vont être moins fréquents.

Ce qui me surprend toujours dans ce genre de situation, c'est la rapidité avec laquelle les clients du secteur gouvernemental deviennent frileux devant l'accumulation de mauvaises nouvelles économiques. (Je parle ici des clients au sein des ministères et autres organismes.) Nous avons tous été témoins des efforts déployés par les gouvernements pour sauver le secteur de l'automobile quand ils ont senti la soupe chaude. Croyez-moi sur parole, aux yeux des fonctionnaires, le secteur langagier est loin d'être aussi vital que celui de l'automobile; la propension à lui venir en aide est aussi vive que dans le cas de la forresterie. Les appels téléphoniques pour vous rappeler à leur bonne mémoire sont donc essentiellement du temps perdu. À moins que vous ayez eu la bonne idée de répondre à des appels d'offres et de signer des contrats annuels ou pluriannuels d'un montant prédéterminé, la demande de ce côté risque donc de se tarir temporairement elle aussi en cas de ralentissement économique.

Dans le secteur privé, comme je l'ai mentionné plus haut, les entreprises ne subissent pas toutes les effets d'une récession en même temps. Dans mon cas, un client du secteur immobilier a maintenu le

flux de ses commandes, de toute évidence parce que le marché canadien de l'immobilier n'a pas traversé de crise comme c'était le cas aux États-Unis. Dans un autre domaine, celui des émissions de gaz à effet de serre, j'ai pu jeter, au deuxième trimestre de 2009, les fondements d'une relation qui commence à se révéler payante. Le monde de l'édition, en grande partie tributaire de subventions gouvernementales annuelles, n'a pas non plus subi d'effets marqués du ralentissement. Il reste, dans mon cas, le secteur des associations professionnelles, qui s'est lui aussi remarquablement maintenu.

### *Tâcher de faire mieux la prochaine fois...*

Voilà pour les constatations. Quels moyens peut-on dès lors mettre en œuvre pour que le prochain ralentissement économique passe quasiment inaperçu ? Là, je suis content parce que les réflexions qui suivent s'adressent surtout aux plus jeunes d'entre nous. Dans le cas d'une micro-entreprise comme la mienne, je pense que c'est la constitution de la clientèle qui doit retenir notre attention. La diversification s'impose mais il subsiste une certaine marge de manœuvre.

La diversification de la clientèle peut aussi se concevoir à l'intérieur d'un même domaine. Prenons l'environnement, secteur porteur actuellement : les intervenants y proviennent aussi bien du secteur public que du secteur privé, des associations et du monde de l'édition des ouvrages et des magazines, sans parler des cabinets de traduction, qui peuvent jouer le rôle d'intermédiaire avec l'un ou l'autre. En cas de ralentissement, les cabinets vont peut-être vous laisser tomber, les gouvernements aussi, mais il vous restera tout de même le secteur privé, l'édition et les associations.

### *Soyez créatifs*

Diversification peut aussi signifier une plus grande variété de mandats. Dans mon cas, j'ai répondu ce printemps à un appel d'offres portant sur du travail de révision dans un domaine qui m'est familier. Cependant, ce mandat comportait un important volet terminologique pour lequel j'ai fait appel à une collègue terminologue agréée qui a apporté toute l'expertise nécessaire pour réaliser cette partie du travail. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en bonne voie de mener ce mandat à bien à la satisfaction du client.

J'ai mentionné le monde de l'édition, réputé peu payant et difficile d'accès. Un des grands avantages de la traduction pour ce genre de clients est que les contrats signés portent sur une longue période. Vous n'avez pas le temps de vous en occuper en septembre ou octobre parce que vous recevez des demandes à la pelle ? Vous serez peut-être heureux de ressortir ce dossier en décembre quand vos clients réguliers auront plus la tête à leur magasinage des Fêtes qu'à communiquer avec vous. Évidemment, même au bout de douze ou quinze mois, viendra toujours le jour où il vous faudra livrer ces 100 000 mots à votre éditeur et où vous devrez peut-être pour cela renoncer à des contrats plus lucratifs. Mais ça, c'est la vie... Dans le cas de mon entreprise, le fait de pouvoir compter sur ce genre de contrat à long terme au deuxième trimestre de 2009 a été plutôt rassurant. ☺

## Réseau des traducteurs et traductrices en éducation

*Un regroupement professionnel  
pas comme les autres.*

## Network of Translators in Education

*Not your everyday  
professional organization.*



[www.rte-nte.ca](http://www.rte-nte.ca)  
[rte-nte@cmecc.ca](mailto:rte-nte@cmecc.ca)

# Aperçus du quotidien

*Certains pigistes roulent sur une voie royale, tandis que d'autres voient leur chemin semé d'embûches. Entre ces deux pôles, chacun s'efforce de naviguer du mieux qu'il peut.*

## *Toujours plus sur la corde, tu tireras...*

Par Claude Van Marsenille, trad. a.

**L**es exigences des donneurs d'ouvrage envers les pigistes sont de plus en plus nombreuses : connaissance de divers logiciels ou d'outils d'aide à la traduction (notamment des mémoires de traduction), capacité de travailler dans divers formats de fichiers, échéances de plus en plus serrées et parfois carrément déraisonnables, tarifs ne suivant pas l'inflation et souvent « saucissonnés » dans le cas des traductions réalisées avec une mémoire... Naturellement, on veut aussi que les pigistes connaissent déjà bien le domaine de spécialité en cause. On dirait parfois que l'on « magasine » des traducteurs « préformatés » à la productivité garantie ! Pour le traducteur moins expérimenté, difficile de faire sa place dans ce contexte où l'on donne peu de chance à ceux qui n'ont pas le profil recherché. Et même ceux qui ont de l'expérience risquent de peiner si celle-ci ne cadre pas avec les besoins courants du marché. Pourtant, le bassin de traducteurs possédant les compétences voulues est forcément limité, d'autant plus que la formation de la relève tire de la patte.

On observe en outre une tendance à la baisse des tarifs due à certaines pratiques (contrats alloués au plus bas soumissionnaire), à l'introduction de nouvelles technologies et à la présence de très gros joueurs venus modifier la donne traditionnelle<sup>1</sup>. Et comme il est moins courant qu'avant d'avoir un lien direct avec le client ultime, la reconnaissance personnelle pour le travail accompli est moins fréquente.

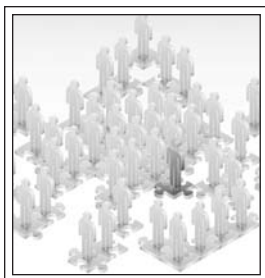
Les témoignages présentés ici<sup>2</sup> sont un bien petit échantillon d'un univers où les réalités sont aussi multiples que les indépendants qui les vivent. Chacun de nous y reconnaîtra néanmoins des éléments familiers. ☺

1. Voir le dossier sur la tarification du numéro 105 de *Circuit*, qui fait le tour de cette question.
2. Les langagiers qui ont accepté de témoigner ont requis l'anonymat.

### *Dans la cour des grands*

Nous sommes deux traductrices indépendantes au parcours très similaire. Nous nous sommes rencontrées à l'Université Concordia, où nous avons obtenu notre diplôme de deuxième cycle en traduction il y a deux ans. Immigrantes, déjà titulaires de maîtrises, nous avons travaillé dans divers domaines et à différents échelons, sans trouver notre place. Nous avons cependant compris que les horaires de bureau ne nous convenaient pas. Bien outillées par notre passage à l'université quant aux ressources linguistiques et aux logiciels d'aide à la traduction, la recherche de clients constituait notre principal souci. Paradoxalement, le peu de contrats que nous recevions assurant notre subsistance, nous déployions peu d'efforts pour étoffer notre clientèle. Il faut dire que nous avons acquis des habitudes de vie simple pendant les années de vaches maigres ! La traduction nous permettait de valoriser nos expériences professionnelles antérieures et de consacrer du temps libre à d'autres projets.

Le mentorat et l'agrément par l'OTTIAQ nous ont fait entrer dans la cour des grands en nous donnant accès à la manne des contrats du Bureau de la traduction, en nous permettant de figurer au répertoire des membres de l'Ordre et en nous donnant un titre synonyme de compétence et de crédibilité. Nous apprécions l'honnêteté qui règne dans le monde de la traduction au Canada : les impayés sont rares et les traducteurs, solidaires les uns des autres. Bien que nouvelles dans la profession, nous profitons déjà des avantages d'un métier qui s'accommode du nomadisme si cher à notre génération sans pour autant nous plonger dans la précarité.



## « La meilleure décision de ma vie »

Je suis traducteur pigiste depuis une quinzaine d'années après avoir passé six ans, à partir de la fin de ma formation universitaire, dans un cabinet qui formait de jeunes traducteurs. Encore aujourd'hui, j'ai la conviction que je ne serais plus traducteur depuis longtemps sans leur patience. Le baccalauréat m'avait très mal préparé aux exigences du milieu du travail et j'espère pour les étudiants d'aujourd'hui que le décalage est moins spectaculaire.

Malgré toute la reconnaissance que j'éprouve pour la direction du cabinet où j'ai fait mes premières armes, j'ai pris la meilleure décision de ma vie en devenant pigiste. Il faut cependant dire que j'ai l'immense privilège, depuis plus de 10 ans, d'être alimenté en mandats (et à profusion!) par un important cabinet qui représente environ 90 % de ma charge de travail.

L'isolement que me confère mon statut de pigiste a bien sûr des inconvénients, notamment le fait que je suis passablement coupé du milieu. Ma méconnaissance du marché s'avérerait sans doute problématique si mon client principal disparaissait du jour au lendemain, mais la rareté de la ressource langagière d'expérience me permettrait de retomber sur mes pattes, du moins je l'espère. Dans une plus large perspective, j'ai d'ailleurs l'impression que l'isolement des pigistes contribue à freiner la hausse des tarifs que justifierait peut-être ladite rareté.

Au fil des années, ma charge de travail a passablement augmenté, mais les échéances ont raccourci au point où la relecture sur papier est devenue un luxe rare et malgré ces échéances serrées, les tarifs d'urgence ont pratiquement disparu. Internet (évidemment!), les bases de données et les outils d'aide à la traduction sont fort utiles, même si je manque cruellement de temps pour apprendre à en exploiter pleinement le potentiel.

## Quand le mauvais sort s'en mêle

La vie a parfois le don de nous faire passer d'une existence rangée à un univers où tout semble obéir à la loi de Murphy. Langagière d'expérience, j'avais comme principal client (à l'instar de bien des gens de ma génération) un ancien employeur. Soucieuse de ne pas mettre tous mes œufs dans le même panier, je travaillais aussi pour une entreprise du secteur financier. Et puis, il y a toujours les contacts personnels en cas de pépin, se dit-on.

Soudainement, grand fracas chez l'ex-employeur : réorganisation interne, ralentissement des activités — bref, la source se tarit brutalement. Je veux me tourner vers l'entreprise financière : disparue, victime d'une fusion! Malgré mes contacts, les réseaux existants sont plutôt étanches ; ça fonctionne juste assez pour me tenir la tête hors de l'eau. Heureusement, des contrats impromptus me permettent de redémarrer. Avec tout ça, je constate que la spécialisation est de mise et que mon statut de généraliste ne soulève pas l'enthousiasme.

Peu entichée des intermédiaires (et des coupures de tarifs), je profite enfin d'un regain d'activité chez mon ancien employeur et je parviens à tisser des liens avec une grande entreprise. Je dois cependant me familiariser rapidement avec de nouveaux domaines.

Tout va plutôt rondement jusqu'en décembre 2008, où là, rebelote : la récession se pointe! Évidemment, mes clients voient leurs activités ralentir... Je vis donc au gré des hoquets de chacun d'eux, sûre de pouvoir au moins éviter l'ennui d'un emploi du temps prévisible... Mais quelqu'un pourrait-il abolir la loi de Murphy!?

# LA FORMATION CONTINUE DE L'OTTIAQ

## Des activités conçues expressément pour vous!

### JE ME PERFECTIONNE



### JE DÉCOUVRE



### J'ENTREPRENDS



Consultez la section Formation continue dans notre site internet [www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)



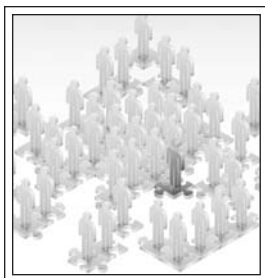
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

# La valeur du service, une affaire de perception

OPINION

○  
*La valeur économique de la traduction ne relève du rapport entre l'offre et la demande que dans un marché parfait<sup>1</sup>. Dans les grandes sociétés de services-conseils, sa surtarification à l'heure entraîne des répercussions inégales sur la rentabilité perçue du service.*

Par Pierre Laliberté



**D**ans les sociétés de services-conseils, la tarification à l'heure est fixée selon le niveau des salaires et l'échelle correspondante des tarifs, établie d'après le taux du marché des professions auxquelles appartient les intervenants. Exemple : Un conseiller en gestion dont le salaire atteint 80 000 \$ proposera ses services selon un tarif horaire de 320 \$ à 350 \$. Le traducteur parvenu au même niveau de rémunération appliquera le tarif correspondant à ses mandats. Or, ce tarif représente plus de cinq fois le taux horaire du marché qu'exigerait un traducteur indépendant ou une agence.

## Rentabilité d'abord...

L'incidence sur la rentabilité et la valeur perçues de la traduction ainsi surtarifiée ?

Elle varie selon le budget dont disposent les clients internes qui font appel à vous. Un actuairer, un vérificateur, un conseiller en rémunération, un comptable puisent dans des budgets ronds. Dans ces conditions, le coût de la traduction sera généralement peu visible, même dans une facturation détaillée.

Par contre, un conseiller en communication qui produit une brochure dont le budget se situe entre 5 000 \$ et 10 000 \$ ne l'entendra pas de cette oreille : « À l'externe! Tu coûtes trop cher... » La sous-traitance à une agence ou à un indépendant « rentabilise » la traduction au bénéfice de clients internes qui ne disposent que de budgets minces et exigent la lune... pour avant-hier. Surtout si l'anglais, rédigé à quatre mains, doit subir en cours de traitement trois mises à jour qui se répercuteront nécessairement sur le temps requis pour rendre en français le fruit de ces indécisions successives. Que faire si, par-dessus le marché, la typo est confiée à un graphiste torontois unilingue anglophone qui aborde le français comme le russe et que vous devez tout éplucher deux fois plutôt qu'une jusqu'aux petites heures ? Priez !

## Jouer deux catégories de temps l'une contre l'autre

Quand la fonction Traduction assume à la fois des mandats externes — facturables — et des mandats internes — non facturables —, ce qui est le cas général dans les sociétés de services-conseils, l'astuce

consiste à composer la charge de travail du traducteur en jouant les deux catégories de temps l'une contre l'autre, les urgences internes cédant le pas devant les nécessités externes. Ainsi notre héros fera-t-il assaut de dynamisme pour respecter toutes les échéances qui se bousculent dans la foulée, les unes faisant partie de l'ordinaire, mais non moins essentielles, les autres d'autant plus prioritaires qu'elles donnent lieu à une rentrée de fonds.

Mais cela ne veut pas dire que la fonction Traduction soit appréciée d'autant quand vient le moment de la considérer selon une froide logique comptable en fin de semestre. Lors du prochain *pep talk*, le directeur du bureau en proie à un accès de dynamisme martèlera le mantra : « Facturez ! Facturez ! » devant un Power Point où dansent en cadence les \$\$\$\$\$ sur arrière-plan de flash jaune citron et orange brûlé. Double langage ? Tirez vos conclusions.

## Rentabilité toujours...

Changement de registre lorsque survient l'instant fort attendu de la planification et de l'évaluation du rendement. Car la société de services-conseils évalue cette fois la « rentabilité » de la traduction... d'après le nombre d'heures facturables. Quel que soit le nombre d'heures global enregistré et la qualité de votre production, votre supérieur soulignera l'insuffisance de votre « rentabilité », si vous êtes en deçà de la norme quantitative d'heures facturables. Dans le cas où la fonction Traduction relève des services-conseils en communication, si votre tarif horaire dépasse un certain plafond, votre supérieur déconseillera du même souffle à vos collègues de vous confier des mandats.

Résultat ? Les mandats facturables seront pris en charge par des traducteurs moins coûteux, et vous serez cantonné dans la communication d'entreprise, qui exige tout l'étoffeement culturel souhaité et les compétences les plus profondes, notamment sondages, rapports, études concernant l'évolution du domaine ou intéressant les enjeux techniques les plus pointus. Vous exercez vos talents gratis. Comme la « rentabilité » globale du service est établie selon la moyenne des heures facturables enregistrées par chacun de ses membres, parvenu à ce stade exalté de compétence, vous devenez du bois mort. Un centre de coût.



### L'heure des bilans

Bref, lorsqu'une grande société assure à l'interne la fonction Traduction selon des tarifs horaires nettement supérieurs aux taux du marché, tandis que son équipe de services linguistiques assume des mandats externes facturables, les inévitables contradictions qui en découlent gauchissent la valeur perçue du service et faussent l'évaluation du

rendement. À long terme, de telles pratiques mènent tout droit à la sous-traitance : de guerre lasse, l'organisation conservera une antenne à l'interne et confiera le gros du travail à une agence, ce qui lui permettra de jouir enfin de l'avantage qu'elle recherchait vraiment : s'offrir un service de traduction *au taux du marché*... légèrement majoré par un coût de coordination minimal, du moins l'espère-t-on. Mais ce calcul tient-il compte des effets pervers ? Un conseiller s'échinera six bonnes heures à 500 \$ l'heure pour réécrire intégralement un bulletin technique de 2000 mots expédié à l'aveuglette en agence. Ces *soft dollars* resteront à jamais invisibles. Aucun système administratif ne fera ressortir cet élément de coût astronomique, ni n'en tiendra compte en fin de période dans le calcul du coût de production global, donc de la « rentabilité », des travaux confiés en sous-traitance. ☹

1. Voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/Concurrence\\_pure\\_et\\_parfaite](http://fr.wikipedia.org/wiki/Concurrence_pure_et_parfaite).

## Translation Journals from Routledge

### Translation Studies

INCREASING TO 3 ISSUES IN 2010

**Editors:** *Kate Sturge, Aston University, UK, and Michaela Wolf, University of Graz, Austria*

Volume 3, 2010, 3 issues per year

*Translation Studies* aims to extend the methodologies, areas of interest and conceptual frameworks inside the discipline, while testing the traditional boundaries of the notion of "translation" and offering a forum for debate.

[www.tandf.co.uk/journals/rtrs](http://www.tandf.co.uk/journals/rtrs)

Quote **XB 928 01 A**  
when ordering



### Perspectives: Studies in Translatology

LISTED IN THE THOMSON REUTERS  
SOCIAL SCIENCES CITATION INDEX®

**Editor-in-Chief:** *Henrik Gottlieb, University of Copenhagen, Denmark*

Volume 18, 2010, 4 issues per year

This journal encourages studies of all types of interlingual transmission, such as translation, interpreting, and subtitling. The emphasis lies on analyses of authentic translation work, translation practices, procedures and strategies.

[www.tandf.co.uk/journals/rmps](http://www.tandf.co.uk/journals/rmps)



**Routledge**  
Taylor & Francis Group

# Coup d'œil sur l'avenir

*Si l'on veut continuer de bénéficier d'un bassin de traducteurs compétents, professionnels et productifs, il faut redonner à la formation et à l'encadrement la place qu'ils méritent.*

○  
*Le désengagement des donneurs d'ouvrage risque, à court ou à long terme, de se répercuter sur la qualité du travail des langagiers.*

Par **Claude Van Marsenille, trad. a.**

## Point de relève, tu ne formeras ?

**L**a relève, composée en grande partie des étudiants formés sur les bancs de l'université, a traditionnellement pu compter sur l'encadrement des services de traduction des entreprises et gouvernements. La vague d'impartition a cependant emporté un bon nombre d'entre eux ; les entités restantes n'ont plus toujours le temps, ni le personnel, pour former des stagiaires ou de jeunes traducteurs.

D'une part, les entreprises ayant totalement externalisé la traduction se sont en quelque sorte déchargées du problème de la formation (ou de la recherche de traducteurs compétents) en le passant à leurs sous-traitants. D'autre part, les cabinets par lesquels transite un grand pourcentage du volume imparti doivent avant tout répondre à des impératifs d'ordre commercial (productivité, volume, respect des échéances) et ne peuvent — ou ne veulent — pas forcément se lancer dans la formation.

Même les indépendants chevronnés qui souhaitent ou doivent se réorienter ne peuvent souvent compter que sur l'autoformation, les ateliers de l'OTTIAQ et les

cours offerts par les établissements d'enseignement. Aussi utiles que ces outils puissent être, ils ne sauraient remplacer la formation en entreprise ou par mentorat. Dans ces conditions, les traducteurs qui voudraient bifurquer vers un autre domaine risquent de se voir confinés à celui ou ceux dans lesquels ils œuvrent déjà.

Paradoxalement (ou ironiquement ?), on constate que les offres d'emploi, qu'elles proviennent de services linguistiques ou de cabinets, exigent de plus en plus souvent que les candidats aient été formés ou aient accumulé de l'expérience dans un milieu structuré (!). Il semble donc qu'une prise de conscience s'impose de la part des donneurs d'ouvrage et des intermédiaires, quels qu'ils soient, car ce manque de formation et d'encadrement finira forcément par se répercuter sur la qualité du travail (si ce n'est déjà le cas).

Avec son programme de mentorat, l'Ordre s'efforce du moins de faire sa part pour intégrer les débutants. Il reste à souhaiter que le désengagement actuel envers la formation ne soit pas une tendance durable. ☹

## Oui, la voie traditionnelle existe encore

○  
*Une preuve que le système traditionnel d'encadrement n'est pas chose du passé.*

Par **Nunzia Iavarone**

**L**es Services linguistiques de la Compagnie de la Baie d'Hudson existent depuis 1971. Nous avons donc traversé plusieurs périodes économiques difficiles, dont l'actuelle récession ainsi que celle du début des années quatre-vingt, et en avons évidemment subi les contrecoups. En revanche, nous avons également connu des phases d'expansion presque grisantes. En fait, nous avons suivi la courbe des cycles de vie de l'entreprise. Si l'on me demandait de qualifier l'actuelle structure du service, je dirais qu'elle est « traditionnelle allégée ».

L'essentiel du volume entrant est traduit à l'interne, mais nous faisons également appel, depuis plusieurs années, à des pigistes et à quelques cabinets de confiance. Nos collaborateurs sont des traducteurs compétents, qui connaissent bien nos besoins.

Les échéances souvent folles avec lesquelles nous devons composer expliquent, dans une certaine mesure, pourquoi nous gardons beaucoup de travail à l'interne. Nos efforts constants pour obtenir plus de temps portent rarement leurs fruits puisque nos donneurs d'ouvrage sont également, pour la plupart, des intermédiaires qui sont eux-mêmes dans l'attente.

*Nunzia Iavarone est directrice principale des Services linguistiques de la Compagnie de la Baie d'Hudson.*

Nous disposons des outils courants d'aide à la traduction, y compris d'une mémoire de traduction.

Lorsque le budget le permet, nous n'hésitons pas à offrir des stages. Ainsi, au fil des ans, nous avons eu l'occasion de travailler avec de « la belle relève ». Les candidats doivent subir un examen et nous accordons une grande importance à la force du style. La maîtrise insuffisante du français fait d'ailleurs partie des principales lacunes observées chez les candidats rejetés.

Bien que le rythme de travail soit accéléré, nous prenons le temps de réviser une proportion non négligeable des textes traduits. C'est principalement la

révision, pratiquée le plus souvent par des traducteurs d'expérience, qui nous permet d'encadrer les stagiaires et autres recrues. Ainsi, le stagiaire qui se joint à une équipe structurée bénéficie d'une formation en cours d'emploi d'une inestimable valeur : gestion quotidienne de la charge de travail individuelle, contacts directs avec les clients, consultation des collègues plus expérimentés, discussions avec les réviseurs, etc. Il ne fait aucun doute que cette formation pratique et encadrée, en début de carrière, constitue une étape critique et un avantage certain pour le traducteur inexpérimenté. ☺

## Des stages rares et difficiles à gérer

**A**u mois de septembre 2008, l'avenir s'annonçait prospère pour les étudiants en traduction. Compte tenu du nombre croissant de départs à la retraite, les programmes universitaires tournaient à plein régime d'un bout à l'autre du pays. Cadres et administrateurs de la fonction publique et du secteur privé s'arrachaient les recrues et s'accordaient sur l'importance de former la relève. Cependant, une nouvelle difficulté surgissait de ce changement démographique : l'impossibilité de maintenir l'adéquation entre un bon niveau de qualité et un sain rapport coûts-bénéfices.

Toutefois, depuis le début de la crise économique, la plupart des employeurs gèlent ou freinent leurs initiatives de recrutement. Le Département d'études françaises de l'Université Concordia, qui s'efforçait déjà de resserrer ses critères de sélection pour faire face aux enjeux d'avant la crise, se heurtait donc à une nouvelle impasse, soit la réduction du nombre de stages. Ainsi, durant mes premières semaines à la coordination, plusieurs employeurs m'ont interrogé sur les difficultés auxquelles je faisais face en matière de placement. Cela n'a rien d'étonnant puisque les universités remplissent une fonction d'indice économique en temps réel. En effet, si plusieurs stagiaires ne trouvent pas preneur, il y a fort à parier que les difficultés soient généralisées. Or, depuis quelque temps, j'entends dire que la crise est derrière nous. C'est la raison pour laquelle je choisis d'illustrer ici la précarité des conditions actuelles de formation par deux exemples de stages problématiques.

### Francisation et cheap labor

Il me vient d'abord à l'esprit l'exemple d'entreprises qui cherchent à faire franciser leur documentation par un stagiaire, sans toutefois être en mesure

d'assurer un encadrement linguistique adéquat. La relecture par un parfait bilingue, vous connaissez ? Depuis mon entrée en fonction au mois de mars 2009, un certain nombre d'employeurs m'ont contacté pour obtenir un stagiaire qui les aiderait à répondre aux exigences linguistiques de la loi québécoise.

Au trimestre dernier, faute de stages de premier plan, nous avons tenté l'expérience avec un de nos bons étudiants, tout en insistant pour que les services d'un pigiste soient retenus par l'employeur en vue d'assurer la révision du stagiaire. Cela dit, quand est venu le temps de faire le bilan, j'ai constaté que les résultats s'étaient révélés peu probants. J'ai notamment dû appeler l'employeur plusieurs fois pour veiller à ce que l'impératif de révision soit respecté et, plus souvent qu'à mon tour, je me suis buté à une boîte vocale. De plus, je me suis vu dans l'obligation d'offrir un soutien pédagogique au stagiaire en multipliant les consultations terminologiques. Ce dernier a pour sa part conclu qu'il avait servi de main-d'œuvre bon marché. Malgré tous les efforts investis, seulement le tiers de son travail a été révisé et, bien qu'il ait acquis une certaine autonomie et gagné en confiance en lui, j'ai dû m'interroger sur la légitimité pédagogique d'une telle expérience. On pourrait se consoler en se disant que la qualité demeure la principale préoccupation des langagiers de notre pays. Mais est-ce vraiment le cas ailleurs ?

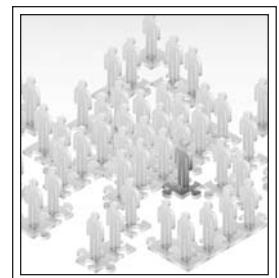
### L'expérience mondialisante : un réveil souvent brutal

Justement, au moment même où je rédige cet article, deux de nos étudiants sont en stage auprès d'un cabinet français, et le cadre qu'on leur offre n'a rien à voir avec ce qui nous avait été promis. Les stagiaires devaient être révisés ; j'ai appris qu'il n'en était rien. À mon grand désarroi, malgré les affirmations



*La crise et un encadrement déficient nuisent à la coordination des stages.*

Par Sébastien Stavrinidis, trad. a.



contraires de l'employeur, les étudiants m'ont signalé qu'ils étaient laissés à eux-mêmes. À toutes fins utiles, il semble que la seule rétroaction qu'ils obtiennent soit une fiche d'évaluation du client où la traduction est notée sur une échelle de un à cinq.

Malgré l'évident problème de représentation soulevé dans ce cas, il semble que l'enjeu de fond soit plutôt la mondialisation. Comme ces étudiants sont les seuls Canadiens de l'entreprise, on leur demande de localiser des textes pour des multinationales qui ciblent des publics canadiens. Notre stagiaire finissant se retrouve donc en bout de chaîne de production et révisé, à raison de mille mots l'heure, du travail fait par des pigistes payés environ dix cents du mot. J'ai eu beau expliquer à l'employeur que cette réalité ne correspond pas à celle de notre marché, la situation perdure. Par ailleurs, en plus de vouloir ouvrir prochainement une filiale au Canada, cet employeur aimerait que nous lui fournissions de nouveaux stagiaires... Je vous fais grâce de mon opinion.

En consultant d'autres coordonnateurs, car nous comptons une trentaine de programmes avec stages obligatoires à Concordia, j'ai relevé le sentiment

général suivant : il faut prévenir les stagiaires des conditions du marché et leur rappeler qu'à Rome ils doivent faire comme les Romains. Il est bien connu que le Canada constitue une exception dans le monde de la traduction, mais il y a peut-être lieu de se demander si nous ne sommes pas carrément en voie de devenir les irréductibles Gaulois du métier.

Bien sûr, ces deux scénarios représentent des cas extrêmes. Néanmoins, quand vient le temps de trouver une place à nos stagiaires, les principaux intéressés du secteur privé nous réservent trop souvent la même réponse : seulement des stages de niveau trois (nos finissants) avec vue sur embauche. À quoi bon protester me dis-je, puisque la situation existait avant la crise. Au demeurant, nos stagiaires représentent l'élite, soit moins de dix pour cent de tous nos étudiants et, d'ores et déjà, nous peinons à leur trouver des stages dignes de ce nom. Reste maintenant à voir si un appel à la relève fera encore la manchette au prochain congrès de l'Ordre. Advenant le cas, je prédis une intervention musclée d'un représentant de Concordia. ☺



*Au printemps 2009, Martine D'Amours, professeure chercheuse au Département des relations industrielles de l'Université Laval, menait un sondage sur les conditions de travail des membres de l'OTTIAQ. Voici un aperçu des résultats.*

## Sondage sur les conditions de travail : résultats préliminaires

**S**ur un total de 1 925 membres agréés sollicités au printemps 2009 par Martine D'Amours, professeure chercheuse au Département des relations industrielles de l'Université Laval, pour connaître leurs conditions de travail, 794 ont répondu à l'appel. Il s'agit d'une proportion de 41,2 %, ce qui est élevé pour ce type de sondage et en garantit la fiabilité. Les répondants comprenaient 43,7 % de traducteurs salariés (TS) et 56,3 % de traducteurs indépendants (TI).

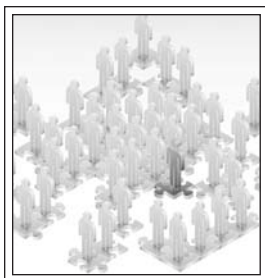
### Portrait de base de l'échantillon

Les répondants regroupaient globalement 27,5 % d'hommes et 72,5 % de femmes. Quant à la moyenne d'âge, elle est un peu plus élevée chez les TI (51,3 ans) que chez les TS (46,6 ans). La majorité des répondants exercent la profession depuis assez longtemps (entre 10 et 20 ans) et la plupart d'entre eux ont un baccalauréat dans leur domaine (68,6 % des TS contre 52,8 % des TI). Les TI sont plus nombreux que les TS (17,4 % contre 5,1 %) à n'avoir

aucun diplôme dans leur domaine. Par ailleurs, 42,2 % des TS et 52,5 % des TI ont un diplôme universitaire dans un autre domaine.

### Portrait général de l'activité de travail

Tant pour les TS que pour les TI, le temps moyen total de travail s'établit à un peu plus de 37 heures par semaine. Près de 87 % des TS travaillent entre 31 et 50 heures (65,3 % entre 31 et 40 heures et 21,6 % entre 41 et 50 heures). Les TI, de leur côté, sont surreprésentés dans les semaines de moins de 30 heures (20 %) et celles de plus de 50 heures (15,5 %).



## Autonomie professionnelle et contrôle sur le travail

Les TS travaillent principalement pour un service linguistique (57,4 %), un cabinet de traduction (25,7 %) ou le Bureau de la traduction (16,9 %). Les TI travaillent en priorité directement pour des entreprises (48,9 %), pour des cabinets de traduction et autres intermédiaires intervenant dans le contenu (30,9 %), et pour le Bureau de la traduction (12 %). Les TI disposent d'un niveau d'autonomie supérieur à celui des TS pour l'ensemble des éléments de la prestation de travail, notamment : méthodes et techniques (82,4 % chez les TI contre 63,5 % chez les TS), horaires (93 % contre 42,7 %), outils (81,2 % contre 42 %) et normes de productivité (83,7 % contre 28,1 %). Les langagiers dans leur ensemble considèrent en majorité (74,2 % des TS et 79,2 % des TI) que leurs clients ou leur supérieur ont les compétences pour évaluer la qualité de leur travail.

Un peu plus du tiers des indépendants (35,6 %) établissent des contrats de services professionnels avec leurs clients. Les clauses les plus souvent citées concernent notamment les pénalités en cas de qualité jugée insuffisante (53,7 %), les pénalités en cas de retard de livraison (47,9 %), la cession de droits (41,1 %) et l'interdiction de travailler pour des clients ou des partenaires de clients (24,3 %).

## Protection contre le risque de sous-emploi

Les périodes creuses sont fréquentes pour 9,15 % des TI, occasionnelles pour 32 %, rares pour 35,4 % et inexistantes pour 23,4 %. Lors de telles périodes, les TI vivent en majorité (70,7 %) de l'argent qu'ils ont mis de côté. Ils sont pourtant moins de 10 % (9,6 %) à affirmer qu'ils préféreraient être salariés. Pour les TI, les deux façons principales de stabiliser leur volume de travail consistent à avoir un gros donneur d'ouvrage qui procure une grande partie du revenu (46,6 %) et à travailler pour des clients fidèles (43,8 %).

## Protection contre les risques sociaux et professionnels

Cet aspect crée une différence majeure entre les statuts de TS et de TI : plus de 85 % des TS jouissent d'une telle protection dans le cadre de leur emploi, tandis que la majorité des TI n'y ont pas accès. À l'âge de 65 ans, 39,8 % des TS auront pour principale source de revenu les rentes d'un régime d'entreprise, alors que 35,6 % devront compter sur leurs revenus de placement. Pour 50,6 % des TI, les placements seront la principale source de revenu, alors que 23,2 % devront compter avant tout sur des revenus de travail.

Chez les TS, la première source de formation est l'OTTIAQ (40,3 %), suivie par l'employeur (25,2 %). Chez les TI, c'est l'OTTIAQ qui domine nettement

(56,5 %). Pour les TI le coût de la formation est presque toujours à leur charge (92,2 %), tandis que l'employeur paie dans le cas de 80,4 % des TS.

## Caractéristiques de la clientèle

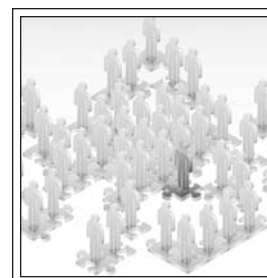
Parmi les répondants, 88 % des TS et 63,3 % des TI dépendent d'un seul employeur ou client pour la moitié ou plus de leur revenu de travail. On constate en outre que 94,5 % des TS et 84,7 % des TI ont des relations durables avec leurs clients ou employeurs.



POUR LES RÉPONDANTS, L'APPARTENANCE À L'OTTIAQ REPRÉSENTE SURTOUT UNE GARANTIE DE QUALITÉ POUR LES CLIENTS.

## Rôle des acteurs collectifs

Pour les répondants, l'appartenance à l'OTTIAQ représente surtout une garantie de qualité pour les clients (41,5 % des TS et 49,9 % des TI). Quant aux réseaux informels de collègues, 37,6 % des TS croient qu'ils ont peu d'influence sur leur travail et leurs conditions de travail, tandis que 25,7 % estiment qu'ils aident à demeurer au fait des tendances de la profession. Chez les TI, 31,5 % disent que les réseaux aident à trouver des contrats, alors que 23,1 % jugent qu'ils n'ont aucun avantage particulier. En ce qui concerne les intermédiaires (cabinets de traduction), l'avantage qu'y voient 40,5 % des TI qui ont travaillé pour un intermédiaire est le fait que ces derniers fournissent du travail sur une base régulière. Mais le fait que les intermédiaires paient moins cher est l'inconvénient le plus souvent cité (61,9 % des répondants).



# La saison des prix

*Au moment où la nature est dans l'expectative, vide de feuilles et de couleurs, les prix de traduction réconfortent et mettent en valeur les talents exceptionnels. Félicitations à tous les lauréats!*

## Prix du Québec

Les Prix du Québec comprennent six prix culturels et cinq prix scientifiques et sont décernés chaque année depuis 1977.

Parmi les premiers figure le Prix Georges-Émile-Lapalme, « accordé à une personne ayant contribué de façon exceptionnelle, tout au cours de sa carrière, à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec. Les domaines d'activité reconnus aux fins de ce prix sont la culture, les communications, l'éducation, l'administration, la recherche, le travail, le commerce et les affaires<sup>1</sup>. Il a été remis cette année à Monique C. Cormier, term. a., professeure au Département de linguistique et traduction et vice-doyenne aux affaires professorales à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. On sait que M<sup>me</sup> Cormier a été en outre présidente de l'OTTIAQ et qu'elle est la créatrice de la Journée québécoise des dictionnaires.

« C'est pour son infatigable dévouement envers la langue française et les façons originales de la mettre en valeur qu'elle a explorées comme professeure, chercheuse, professionnelle et citoyenne<sup>2</sup> » que le jury, composé de Denis Bouchard (président), Françoise Guénette et Pierre-Étienne Laporte, a décidé d'honorer M<sup>me</sup> Cormier. Le prix lui a été remis le 3 novembre dernier à l'Assemblée nationale.

M<sup>me</sup> Cormier rejoint les Pierre Bourgault, Jean-Claude Corbeil et Marie-Éva de Villers.

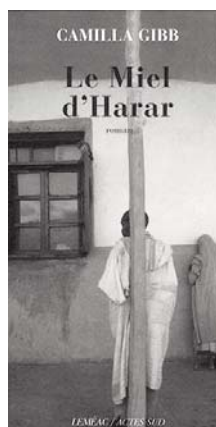
## Prix littéraires du Gouverneur en général

Le Conseil des Arts du Canada et le gouverneur général ont créé ces prix en 1936 pour rendre hommage à la littérature canadienne. Le volet traduction a été ajoutée en 1987.

Lori Saint-Martin, trad. a., et Paul Gagné avaient cette année deux traductions parmi les cinq finalistes du côté de la traduction de l'anglais au français. Les Éditions du Boréal ont présenté au jury leur traduction du roman de Neil Bissoondath intitulé *The Soul of All Great Designs (Cartes postales de l'enfer)* et leur traduction de *The Outlander*, roman de Gil Adamson (*La veuve*).

Du français à l'anglais, nos collègues Howard Scott, trad. a., et Phyllis Aronoff faisaient partie des finalistes pour la traduction d'un roman de Stéphane Bourguignon intitulé *Un peu de fatigue*, devenu en anglais *A Slight Case of Fatigue*.

Le Conseil des Arts a annoncé le nom des lauréats et lauréates le 17 novembre dernier. Pour la traduction de l'anglais au français, il s'agit de Paule Noyart, qui a traduit *Sweetness in the Belly* de Camilla Gibb sous le titre *Le miel d'Harar*, publié chez Leméac/Actes Sud. Du français à l'anglais, Susan Ouriou est récompensée pour sa traduction, sous le titre *Pieces of Me*, du roman de



Charlotte Gingras intitulé *La liberté? Connais pas...* Toutes deux sont des habituées de la traduction littéraire.

Pour tous les détails : [www.canada.council.ca/prix/plgg/default.htm](http://www.canada.council.ca/prix/plgg/default.htm).

## Alicia Gordon Award for Word Artistry in Translation

L'American Translators Association (ATA), par l'entremise de l'American Foundation for Translation and Interpretation, Inc., décerne chaque année le joliment nommé Alicia Gordon Award for Word Artistry in Translation, créé à la mémoire d'Alicia Gordon, reconnue pour une créativité et une ardeur à la recherche qu'elle mettait avec enthousiasme au service de problèmes de traduction épineux. Les lauréats sont choisis parmi les membres en règle de l'ATA.

Cette année, le prix récompense Grant Hamilton, trad. a., figure bien connue également à l'OTTIAQ, pour la traduction d'une publicité télévisée de l'organisme Québec City Tourism.

On peut voir la publicité en question à l'adresse <https://sites.google.com/a/anglocom.com/anglocom/>.

## Prix de traduction des Amis de McGill

Enfin, Louise Chicoine, traductrice engagée de l'anglais au français, qui travaille depuis 2005 au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, a été

récompensée pour son travail soutenu d'apprentie traductrice par ce prix « remis annuellement à l'étudiant ou l'étudiante ayant obtenu les meilleurs résultats pour l'ensemble



du certificat offert dans le cadre du programme de traduction », peut-on lire sur le site de l'Université McGill.

Pour le volet français-anglais, l'association a récompensé Danièle Powell, d'abord biologiste de formation, puis communicatrice et traductrice technique, qui s'adonne elle aussi volontiers à l'action communautaire.

Tous les détails à l'adresse [www.mcgill.ca/conted/acad/traduction/](http://www.mcgill.ca/conted/acad/traduction/).

## Prix John-Glassco

L'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC) n'a pas remis le Prix John-Glassco cette année, les éditeurs n'ayant pas répondu à l'appel! L'Association songe d'ailleurs à revoir ses façons de faire.

1. [www.prixduquebec.gouv.qc.ca/prix-culturels/index.html?prixquebec](http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca/prix-culturels/index.html?prixquebec)

# Voyage au paradis des traducteurs littéraires

Par Rachel Martinez, trad. a.

Imaginez : un vaste espace de 430 mètres carrés réservé aux traducteurs au milieu du plus grand salon du livre de la planète (7 000 exposants et 300 000 visiteurs...), un carrefour où ils peuvent rencontrer des éditeurs du monde entier, assister à des conférences et même participer en direct à l'adaptation d'un livre.

Eh bien, comme dirait la pub, ne rêvez plus, cet endroit existe ! Il s'agit de l'*Übersetzer-Zentrum* (Centre des traducteurs) de la Foire du livre de Francfort qui joue le rôle de salon, bureau, salle de conférence et bourse du travail. Sa présence stratégique au cœur du plus grand événement fréquenté par les professionnels de l'édition confère à la fonction de traducteur un statut inédit, à ma connaissance, sur notre continent.

Mis sur pied en 2003, le Centre des traducteurs offre aux langagiers leur propre lieu de rencontre tout en leur donnant une vitrine pour faire connaître la richesse de leur travail.

Le Centre est un projet conjoint de la Foire du livre de Francfort, du ministère des Affaires étrangères de l'Allemagne, de l'association des traducteurs littéraires d'Allemagne (VdÜ) et de l'association des interprètes et traducteurs du pays (BDÜ). S'y greffent une vingtaine de regroupements et d'institutions allemandes et internationales actives dans les domaines de la culture et de la littérature.

Lors de la Foire 2009, en octobre dernier, le Centre des traducteurs a présenté 28 conférences sur des thèmes aussi variés que la littérature islandaise (soutien financier offert aux éditeurs étrangers, inventaires des œuvres non encore traduites...), la traduction de la poésie allemande en arabe ou les échanges littéraires entre l'Allemagne et Taïwan. On pouvait aussi



Une traductrice à l'œuvre à la Foire du livre de Francfort.

assister à des exposés donnés par des traducteurs primés et à des discussions entre un auteur et sa traductrice<sup>1</sup>.

Les traducteurs allemands profitent de la Foire pour exposer leurs plus récentes publications. J'ai éprouvé un élan de fierté en voyant *Nikolski*, de Nicolas Dickner, et *Payback*, de Margaret Atwood (qui ont conservé leur titre original en allemand...). Le Centre rend également hommage aux lauréats de prix avec leur photo et un exemplaire du livre primé.

L'activité la plus étonnante s'appelle *Der Gläserne Übersetzer* (littéralement « le traducteur de verre » ou plutôt « le traducteur dans un bureau de verre ») où on invite des traducteurs littéraires à se jeter dans la gueule du loup et à révéler un pan de leur intimité. La formule est simple : durant deux heures, un langagier travaille sous les yeux du public qui surveille l'évolution de son travail sur deux écrans (pour le texte de départ et le texte d'arrivée). Le traducteur s'interrompt à l'occasion pour discuter d'une formulation, justifier ses

choix ou demander l'avis des spectateurs. Comme me l'a expliqué M<sup>me</sup> Antje te Brake, la responsable du Centre des traducteurs : « Ce projet est le moyen le plus intime de présenter le travail quotidien d'un traducteur devant un public et de donner aux lecteurs la possibilité de discuter avec lui. » Au cours de la Foire, dix traducteurs y ont participé. J'avoue avoir éprouvé beaucoup de plaisir à assister à cet exercice (qui exige une bonne dose d'humilité et d'ouverture) ainsi qu'une grande satisfaction en constatant que mes méthodes de travail se comparent avantageusement à celles de mes collègues allemands. Le doute perpétuel, par contre, semble universel...

Oublions la pub et osons rêver qu'un jour, on nous réservera à nous aussi un tel espace multiculturel dans nos salons du livre. ☺

1. J'ai entendu lors d'une discussion avec des représentants de la Commission des Communautés européennes ce commentaire d'une romancière qui fera plaisir à nos collègues : « Nous apprenons quelque chose de nouveau sur nos livres à chaque nouvelle traduction. »

## ○ Échappées sur le futur

20 – 22 mai 2010, Montréal (Canada) — **Médiations transculturelles dans les espaces ibéro-américains — Langues, littératures et traduction.** Université de Montréal, Département de littératures et de langues modernes. <http://medtrans2010.wordpress.com/2009/06/20/medtrans2010-francais/>

28 – 30 mai 2010, Montréal (Canada) — **23<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association canadienne de traductologie.** « Research Methodology in Translation and Interpretation Studies ». Université Concordia. Pour info : [ryan.fraser@uottawa.ca](mailto:ryan.fraser@uottawa.ca)

24 juin – 4 juillet 2010, Montréal (Canada) — **24<sup>e</sup> Congrès du Conseil international d'études francophones.** Quelques sessions sur la traduction (« La traduction-interprétation en milieu social », « L'Internationalisation par la traduction »), Montréal. [www.cief.org/congres/2010/sessions2010.pdf](http://www.cief.org/congres/2010/sessions2010.pdf).

12 – 15 juillet 2010, La Nouvelle-Orléans (États-Unis) — **Congrès mondial de linguistique française 2010.** Institut de linguistique française. [www.ilf.cnrs.fr/](http://www.ilf.cnrs.fr/) ou [cmlf2010@ling.cnrs.fr](mailto:cmlf2010@ling.cnrs.fr).

## Notes et contrenotes

# Le traducteur vu par les mots

Eve Renaud, trad. a. (Canada)

J'ai assisté récemment au Congrès annuel des Mots et c'est ce dont je rends compte aujourd'hui. Veuillez me pardonner mes éventuelles incohérences : les Mots ont été bouleversés de voir que j'avais réussi à forcer le dispositif de sécurité destiné à empêcher toute présence humaine, et c'est à grand-peine que j'en ai maîtrisé quelques-uns.

En bon agent secret, je m'étais glissée incognito dans la table des matières de *L'homme, cet inconnu*, l'ouvrage d'Alexis Carrel offert chaque année à un heureux participant. Ce vieux traité demeure en effet un prix de présence très apprécié des Mots, qui croient qu'en nous connaissant mieux, ils nous résisteront mieux.

Pourquoi rien de plus récent ? Il se trouve qu'un peu avant l'ouverture officielle, un Mot tout à fait déplacé, fouinant parmi les prix à décerner, m'a fourni l'explication. Il a d'abord saisi le bouquin avec convoitise, l'a soupesé, palpé, retourné et feuilleté fébrilement avant de le reposer. Secouée, je me suis cramponnée à la « Nécessité d'un changement d'orientation » et j'ai réussi de justesse à

ne pas foncer vers « L'eugénisme volontaire ». Le livre, rappelait le Mot malséant à un congénère, avait failli être bouté hors de la liste des primes pour cause de désuétude, quand un Mot savant s'est avisé que le nom d'Alexis Carrel recèle à la fois un *lexis* silencieux et un « lexique » sonore. Le Mot sémioticien y a vu un signe.

Mais revenons au congrès. Le programme de la première journée comportait quatre présentations : « Le poids des Mots », « Réformes orthographiques », « Diviser pour mieux régner ou le syndrome antidoublon chez l'Homme » et « Taxonomie des traducteurs ».

Pensant retrouver des collègues, je me suis insérée entre « Les agents physiologiques » et « Les agents psychologiques », qui étaient finalement des voisins de table très ennuyeux. De mauvaise humeur, je me suis abritée sous « L'individualité tissulaire et humorale ».

La première présentation, sur les mots en surpoids, a fait fiasco. Elle était animée — c'est un bien gros m... pardon, un bien grand mot — par un professeur prolix et grasseyant, plus gras que seyant, et donc très mal placé pour peser ces mots. Il aurait mieux valu confier la surcharge pondérale à un mot plus pondéré !

Les réformes orthographiques ont provoqué un tollé. Les participants ont crié à la manipulation génétique, enterrant le malheureux conférencier.

La présentation sur le syndrome antidoublon n'a pas calmé le jeu. Grégaires par nature, les mots, il va sans dire et on ne le répétera jamais assez, détestent et abhorrent qu'on sépare et divise ce que l'usage et l'habitude ont uni. Criant et vociférant toujours et sans cesse, ils ont découragé et rebuté cet autre congénère.

Nous en étions à la taxonomie des traducteurs. Téméraire, je me suis approchée de la « Préface » de Carrel, juste sous la « Nécessité de nous connaître nous-mêmes ».

« Il faut compter », a dit le Mot très parlant, « avec le traducteur enlumineur, le goinfre, l'agresseur, l'acharné et le tortionnaire. Le premier décore les textes de toutes les couleurs de surligneurs sur le marché. Contre celui-là, la stratégie consiste à disparaître sournoisement au bout de quelque temps pour ne laisser que les traces colorées. Le second lit des dizaines de milliers de Mots avant de les attaquer. Riposte : se répéter *ad nauseam* pour l'endormir avant la fin. L'agresseur se lance dans la traduction sans préliminaires sitôt le fichier ouvert. Réplique : s'aligner en

un tissu particulièrement opaque pour ralentir l'attaque. L'acharné est un mélange des trois précédents, qui résiste à toute riposte. C'est un comportement que Carrel explique très bien : l'Homme estime que « la difficulté ou l'obscurité d'un sujet n'est pas une raison suffisante pour le négliger ». Enfin, le tortionnaire cumule les attributs de tous les autres et ne fait pas de quartier. Ses armes sont les mémoires de traduction, qui nous fichent, nous alignent de force, fouillent notre passé, s'amuse à nous défenestrer et à nous restituer ! À celui-là, mes chers amis, il nous faut déclarer la guerre biologique. Le virus est notre légitime défense. »

Un ton si radical n'était pas de tous les goûts et une grande confusion s'en est suivie. D'autant qu'à cet instant précis, l'odeur d'encre et de poussière du vieux Carrel m'a lancée dans une crise d'éternuements sans fin. J'ai dégringolé jusqu'à « La reconstruction de l'homme » et me suis retrouvée, penaude, sur la table, exposée devant tous les mots hors d'eux et en émoi, empêtrée dans le signet de soie rouge.

J'essaie vainement aujourd'hui de vous décrire la scène. Les mots me manquent. Forcément : le congrès n'est pas terminé. ☹

La solution intelligente au traitement linguistique de vos documents

**Soludoc**

Language solutions tailored to your needs

## Êtes-vous la personne que nous cherchons ?

Traduction – Révision – Adaptation  
Partenariats à la pige et postes en entreprise

[www.soludoc.com](http://www.soludoc.com)

# Amour des langues, amour des gens...

*Le tour des langues du monde en 92 chroniques selon Claude Hagège, un hommage à l'ingéniosité humaine.*

Par Solange Lapierre

HAGÈGE, Claude, *Dictionnaire amoureux des langues*, Edition Plon, Odile Jacob, 2009, 730 p., ISBN 978-2-259-20409-5

Professeur au Collège de France, Claude Hagège est sans nul doute un savant, ne serait-ce que par sa capacité, dit-on, à communiquer dans une cinquantaine de langues... Et son livre est à son image. On traverse avec lui 92 chroniques traitant de langues et de notions de linguistique... portant des titres aussi attirants que *Je t'aime*, *Beauté des langues*, *Créoles*, *Idéophones*, *Prépositions conjuguées* et *Vernalisons!* Et, comme il l'écrit lui-même, « l'amour des langues est peut-être un des aspects de l'amour des gens ».

## Verbes atmosphériques : pleut-il ?

À la différence du français, où on dit « il pleut », plusieurs langues (hongrois, hébreu, albanais, chinois, japonais, thaï) incluent la notion de *tomber* pour dire qu'il pleut, tandis que le turc dit « La pluie est en train de pleuvoir » et l'arabe, « Le ciel répand la pluie ». Le français est la seule des langues romanes à posséder ce pronom sujet, si on fait exception des dialectes romans, par exemple celui de l'ouest de la France, où on dit « o mouille » (sic)... Hagège illustre aussi la diversité des manières d'exprimer le phénomène en grec, puis en hindi et en indonésien, pour conclure que l'esprit humain recèle des trésors d'imagination.

## Les seize positions assises selon les Tzotzils

Une idée reçue, semble-t-il, veut que les mots qui « montrent » des



choses ou des faits plus familiers à une culture qu'à une autre soient plus nombreux dans la langue de cette culture que dans une autre. On fait ici allusion, par exemple, aux termes décrivant la neige chez les Inuits, que certains estiment très nombreux, ce que d'autres contestent. Cela semble pourtant tomber sous le sens : comment nommer ce dont on ne soupçonne même pas l'existence ? De même, la terminologie administrative d'un pays lointain ou isolé, disons le Bhoutan, traite sûrement de réalités qui nous sont inconnues, et donc non nommées par nous... Tout comme nous avons nos québécois pour la faune et la flore particulières à nos régions. Hagège en donne une illustration : la langue tzotzil (famille maya, Guatemala) a recours à seize termes pour décrire la position assise, notamment « jambes croisées sous soi », « les fesses sur les talons », « les fesses sur le sol », « pelotonné », « sans pouvoir se lever » ou « sans vouloir se lever ». Et le linguiste de commenter cet état de choses ainsi : « Une attention réelle au détail des langues humaines, et de leurs liens avec les communautés qu'elles ont construites et qu'elles reflètent, fait vite apercevoir les

justifications de ce qui peut paraître pure vanité aux membres de communautés étrangères : chaque groupe humain met en mots ce qui correspond à ses besoins. »

Hagège nous familiarise aussi avec des langues *très étrangères*, comme le basque, dont le lien avec les langues du Caucase demeure une hypothèse, le navajo, dont les particularités lexicales lui ont valu de servir de langage de code pendant la Deuxième Guerre mondiale, ou le tagalog, avec ses infixes et ses simulfices, une idée géniale, mais difficile pour des locuteurs de langues romanes. Ou encore le turc, qui présente des subtilités fascinantes, comme l'indication de l'origine d'une information : selon qu'on a appris directement ou indirectement une information, les verbes adoptent une forme différente. Citons encore les tourments du touriste en Islande, avec cette langue où les chiffres de un à quatre présentent chacun trois genres (masculin, féminin et neutre).

## Traduire : le plus vieux métier du monde

L'une des chroniques les plus longues s'intitule *Traduire*. Une citation y illustre la pensée de Claude Hagège : « Il est certainement vrai

que l'on peut tout traduire, comme on le fait depuis des millénaires. Mais il faut admettre les aspects inadéquats comme inhérents à la pratique traductrice. D'autre part, dire que l'on peut tout traduire ne signifie pas que tout soit traduisible. En d'autres termes, s'il est vrai que tout contenu sémantique ou tout sens que l'on veut transmettre peut être transmis dans n'importe quelle langue, moyennant des créations lexicales quand il s'agit de langues qui ne possèdent pas certains mots techniques ou modernes, en revanche de nombreuses particularités grammaticales des langues sont quasiment intraduisibles. » Avec moult exemples.

Le linguiste propose aussi un commentaire sur la traduction des *Mille et une nuits* et celle des concepts chrétiens en chinois et présente deux cas d'incidence politique grave découlant de la traduction. Le plus frappant est celui de la fameuse Résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU, sur la question israélo-palestinienne, où il explique pourquoi Israël préfère la version anglaise et les États arabes, la française.

Hommage à l'esprit humain et bon abrégé de linguistique, cet ouvrage est un excellent livre à recommander à la fois aux curieux et aux langagiers. ☺

**Magistrad**  
École de perfectionnement en traduction

François Lavallée, trad. a.  
Directeur et formateur

Consultez la liste et le calendrier des cours à  
[www.magistrad.com](http://www.magistrad.com)

Des formateurs de haut calibre pour

- ☞ apprendre,
- ☞ se perfectionner,
- ☞ se ressourcer.

# Quand la technologie se met au service d'une véritable bidirectionnalité...

*Dans cette nouvelle édition exclusivement électronique du Dictionnaire des dérivés et autres instruments financiers, tout est conçu pour faciliter (en situation unilingue ou bilingue) la consultation, non seulement aux spécialistes francophones, mais aussi à leurs homologues anglophones.*

Par **Éric Poirier, trad. a.**

MÉNARD, Louis et Antoni DANDONNEAU, *Dictionnaire des dérivés et autres instruments financiers*, Ordre des comptables agréés du Québec et Autorité des marchés financiers du Québec, 22 octobre 2009, [www.o.caq.qc.ca/dictionnaire](http://www.o.caq.qc.ca/dictionnaire).

Le 20 octobre dernier a eu lieu le lancement du *Dictionnaire des dérivés et autres instruments financiers*, diffusé simultanément par l'Autorité des marchés financiers et par l'Ordre des comptables agréés du Québec (sur leur page d'accueil respective). Ceux qui ont connu l'ancienne version (*Vocabulaire essentiel des dérivés et autres instruments financiers*, publié en 2000 sur support papier) reconnaîtront dans l'interface une certaine sobriété de la présentation qui met en valeur la richesse des contenus, enrichis non seulement dans la nomenclature, mais aussi par des notes encyclopédiques et explicatives toujours instructives.

Outre la possibilité de changer facilement l'interface du site (anglaise ou française), une fonctionnalité maintenant devenue une pratique courante de la présentation des logiciels et des sites Web, les nouveaux utilisateurs apprécieront à coup sûr le simple fait de pouvoir consulter l'ouvrage de façon tout à fait transparente dans la langue de départ de leur choix (pour une consultation orientée anglais-français ou français-anglais). Le format électronique offre donc l'avantage d'une présentation dans la première section de l'écran (soit du côté gauche puisqu'on lit de gauche à droite, en français comme en anglais) des fiches ou des entrées de la langue de départ. Il faut dire que les termes de cet ouvrage, plutôt techniques

(donc souvent uninotionnels), se prêtent bien à ce type de support, peu coûteux et qui rejoint un maximum d'utilisateurs d'une tranche pourtant assez mince (parce que spécialisée) du grand public. Quoi qu'il en soit, l'intégration de cette fonctionnalité est indéniablement réussie.

## Une recension très complète

Côté contenu, le dictionnaire comporte 700 définitions, de même que 1 896 entrées en français et 2 020 en anglais. Les utilisateurs rompus à la consultation du dictionnaire de comparabilité de Louis Ménard et de ses

collaborateurs reconnaîtront dans cet ouvrage les qualités qui ont fait le succès du dictionnaire : la précision des définitions (avec notes encyclopédiques à l'appui), l'emploi de rubriques comme les synonymes et les renvois au moyen des tours *Comparer avec* et *Voir aussi*. Malgré le caractère spécialisé de la nomenclature, il ne fait pas de doute que l'on a affaire ici à une recension très complète des termes du domaine. À titre d'exemple, l'élément *swap* est un constituant de pas moins de 158 entrées ou expressions, auxquelles s'ajoutent bien sûr les deux acceptions du terme simple décrites elles aussi dans l'ouvrage. Ce qui nous fait

dire en somme que le dictionnaire semble destiné à une belle carrière de fréquentation qui dépassera très certainement le public restreint des langagiers. Ainsi conçu, cet ouvrage devient en format électronique plus qu'un simple dictionnaire puisqu'il intègre à la fois un vocabulaire, un lexique unilingue et bilingue, une base de données terminologiques et une encyclopédie électronique sur les instruments dérivés. Tout en offrant la fine pointe de l'information sur les instruments dérivés, ces documents feront le bonheur de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ce domaine particulier des valeurs mobilières et de la finance. ☺

## The Power of *TERMIUM Plus*® Free on the Web

By **Barbara McClintock, C. Tr.**

On October 8, the Translation Bureau launched a language portal, a key feature of which is *TERMIUM Plus*®, available at no cost for all Canadians. The trilingual data bank, which contains almost four million terms, is the result of over 30 years of research and development and spans nearly every field of human endeavour.

It just so happens that this article was written during the first international Open Access Week (Semaine de libre accès) from October 19 to 23, an event that marks the growing trend toward providing free access to academic research and publications

throughout the world on the Internet. The University of Montreal, for example, supports open access publication for advancing research and scholarship.<sup>1</sup> That said, the Translation Bureau is following a major international trend by making *TERMIUM Plus*® available at no charge.

The Language Portal of Canada has a parallel French language site — *Le Portail linguistique du Canada*. Although the content is not identical, both sites have the same objective of promoting the use of Canada's official languages. The Translation Bureau created the Language Portal of Canada and is responsible for its development and management.<sup>2</sup> It is interesting to note that "any Canadian organization involved in

the field of language"<sup>3</sup> can contribute content, which will be updated on a regular basis by a team of full-time terminologists.

A test search in Google using the words *TERMIUM* and "buffer" resulted in a couple of hits with links to *TERMIUM Plus*®, so it really is accessible everywhere. You can visit the new Language Portal of Canada at <http://www.noslangues-ourlangues.gc.ca>. ☺

1. Source: UdeM Nouvelles October 20, 2009 issue at [www.nouvelles.umontreal.ca/campus/technologies-de-l-information/la-semaine-du-libre-acces.html#](http://www.nouvelles.umontreal.ca/campus/technologies-de-l-information/la-semaine-du-libre-acces.html#)

2. [www.noslangues-ourlangues.gc.ca/prps-bt-eng.html](http://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/prps-bt-eng.html)

3. [www.noslangues-ourlangues.gc.ca/manchettes-headlines/acces-access-eng.html](http://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/manchettes-headlines/acces-access-eng.html)

## ○ Nouveautés livres

**Solange Lapierre  
et Barbara McClintock, C. Tr.**

### Canada-Québec

**Antidote HD, CD, Druide Informatique, Montréal, 2009**

Nouvelle version améliorée du fameux correcteur orthographique de réputation mondiale. On y trouve : un correcteur avancé avec filtres intelligents pour l'orthographe, et pour la grammaire, 12 grands dictionnaires (synonymes, analogies, étymologie), 11 guides linguistiques (750 articles) et le *Dictionnaire visuel* avec ses illustrations, sans oublier l'accès intégré à Wikipédia.

**BRUNI, Leonardo, De *interpretatione recta*, De la traduction parfaite, traduction de Charles Le Blanc, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, 132 p., ISBN 13 9782760330375**

Rédigé vers 1424, il s'agit du plus ancien traité de traduction connu après les réflexions de saint Jérôme, un manifeste de la culture humaniste. Présenté dans une édition critique richement commentée, ce traité forme le premier maillon d'une chaîne de la compréhension sur cette science de l'incertitude qu'est la traduction.

**CORBEIL, Jean-Claude, *Dictionnaire Visuel Définitions – Être humain*, Québec Amérique, 2009, 176 p., ISBN 978-2-7644-0863-6**

Le contenu ciblé de ce volume présente, par l'intermédiaire de 200 illustrations, plus de 1 450 termes en français et en anglais liés à la santé humaine. Il enrichira votre vocabulaire de mots tels que « resuscitateur » ou « caroncule lacrymal » et vous permettra de découvrir ce qui se cache sous votre peau.

**CORBEIL, Jean-Claude, *Dictionnaire Visuel Définitions – Règne***

**animal, Québec Amérique, 2009, 176 p., ISBN 978-2-7644-0862-9**

Ce volume présente plus de 1 300 termes en français et en anglais liés à la faune. On y apprend ce qu'est la ganache du cheval (partie saillante de sa mâchoire inférieure), le chalaze (filament torsadé qui maintient le jaune au centre de l'œuf), et tant d'autres.

**DIB, Naima, *D'un Islam textuel vers un Islam contextuel, La traduction du Coran et la construction de l'image de la femme*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, ISBN 13 97827603069**

L'analyse sémiotique de traductions du Coran en français et en anglais permet de dévoiler les écarts entre le Texte et ses traductions et de reconstruire les réseaux sémantiques d'où émerge une conception divergente de la femme et du monde. L'auteure procède ensuite à une analyse sociohistorique du discours social commun.

**LE BLANC, Charles, *Le complexe d'Hermès, Regards philosophiques sur la traduction*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, 155 p., ISBN 13 9782760330382**

Selon le Conseil des arts du Canada, ce livre est une « réflexion brillante et riche d'un vaste savoir culturel, [...] une méditation philosophique sur le travail de la traduction, qui s'exprime dans une langue impeccablement maîtrisée. » Cet ouvrage est finaliste dans la catégorie Études et Essais pour le Prix du Gouverneur général.

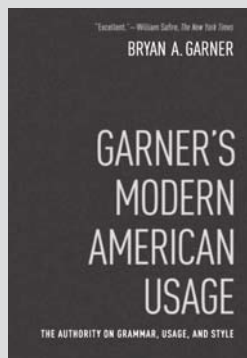
**ROCHMONDET, Madame G. M. de, *Études sur la traduction de l'anglais*, introduction, notes et bibliographie de Benoit Léger, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, 360 p., ISBN 13 9782760306974**

Déchirée entre les imitations qu'elle a lues et les traductions

qu'elle aimerait produire, entre l'élégance française et l'énergie anglaise, de Rochmondet est d'une étonnante modernité. Cette réédition s'accompagne d'un appareil critique et dresse la bibliographie des traductions et des textes théoriques sur la traduction publiés en France au XIX<sup>e</sup> siècle.

### English Writing

**GARNER, Bryan A., *Garner's Modern American Usage*, 3rd ed., Oxford University Press, USA, 2009, 1008 pp., ISBN 9780195382754,**



This book has established itself as the indispensable guide to using the most influential language in the world. Now, completely revised, the *Third Edition* offers Garner's new *Language-Change Index* as well as a critically-reviewed, fully-updated text.

**KAY, Christian, ROBERTS, Jane, SAMUELS, Michael and WOTHERSPOON, Irené, ed., *Historical Thesaurus of the Oxford English Dictionary*, Oxford, 2009, 3952 pp., ISBN 9780199208999,**

A 40-year project in the making, the *Thesaurus* is the first historical one to include almost the entire vocabulary of English, from Old English to present-day English, allowing users to find words connected in meaning throughout the history of the language.

**Oxford English Dictionary, CD Rom, ISBN13 978-0-19-956383-8, 2009**

This internationally recognized authority on the English Language defines more than 500,000 words and traces their usage through 2.5 million quotations from a wide range of literary and other sources. The CD-ROM comprises the full text of the *2nd Edition*, plus the three *Additions* volumes, as well as 7,000 new entries.

**QUINION, Michael, *Why is Q Always Followed by U?*, Particular Books of Penguin Books, 352 pp., ISBN-13 978-1-846-14184-3, 2009**

Long-time word detective and best-selling author Michael Quinion brings us the answers to nearly two hundred of the most intriguing questions he's been asked about language over the years.

***Interpreting and Translating in Public Service Settings. Policy, Practice, Pedagogy*, Ed. by Raquel de Pedro Rico, Isabelle Perez and Christine Wilson, St. Jerome Publ., 198 p., ISBN 1-905763-16-6, 2009**

Translation and interpreting within public sector settings deals, quite literally, with matters of life and death. This domain has received growing attention in recent years, with increasingly mobile populations and human rights, diversity and equality legislation shining the spotlight on the need for quality provision across an increasing range and volume of activities.

**NORTHEY, Margot, *Making Sense: A Student's Guide to Research and Writing*, 6th Ed. Series, Oxford, 208 pp., ISBN-13 9780195430639, 2009**

The Canadian author of the *Making Sense* series comprises four concise, readable guides to research and writing for use by students at all levels of undergraduate study. The sixth edition of the book has new material on evaluating Internet sources and avoiding plagiarism, as well as new and updated examples.

SEDLATSCHKEK, Andreas, *Contemporary Indian English, Variation and Change*, University of Freiburg, John Benjamins, Collection Varieties of English Around the World, 363 pp., ISBN 978 90 272 4898 5, 2009

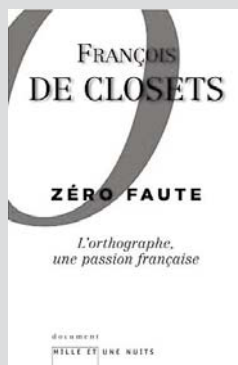
This book offers the first comprehensive description of Indian English and its emerging regional standard in a corpus-linguistic framework drawing on a wealth of authentic spoken and written data.

### Français – Usages

BERTRAND, Rémi, *Un mot pour un autre*, Collection Points Le goût des mots, Seuil, 2009, 192 p., ISBN 9782757810446

Les pièges des paronymes : prodige/prodiges, collision/collusion... Original et originel partagent cette aptitude : ils sont toujours les premiers. Mais là où *original* provoque les reproductions plus ou moins réussies, *originel* ne vaut que par lui-même. *Original* est premier de classe ; *originel*, premier de cordée. On copie l'un, on suit l'autre.

CLOSETS, François de, *Zéro faute!, L'orthographe, une passion française*, éd. Mille et une nuits, 2009, 322 p., ISBN 10 2-7555-0136-7



Internet, SMS, blogs, courriels : notre environnement technique repose sur une nouvelle écriture, électronique, fluide. L'imprimerie avait fixé l'orthographe, l'informatique va la libérer. Apprenons à bien utiliser les correcteurs électroniques et nous pourrions mieux connaître notre langue et faire moins de fautes. Voir un long extrait publié dans lepoint.fr – 26 octobre 2009.

### Sites Internet et balados

A Dictionary of English Slang and Colloquialisms Used in the United Kingdom

[www.peevish.co.uk/slang/](http://www.peevish.co.uk/slang/)

A monster online dictionary of the rich colourful language we call slang... all from a British perspective, with additions every month. If you are unable to immediately find the term you are looking for, try the slang search.

Annotated Civil Code of Quebec  
<http://ccq.lexum.umontreal.ca/ccq/home.do?lang=en>

LexUM's Annotated Civil Code can be browsed by article. Articles include annotations that lead to cases published on CanLII. It is possible to contribute to the project by adding annotations on articles.

La Dépêche, chronique linguistique de la Société québécoise d'information juridique

[www.depeche.soquij.qc.ca/linguistique/ling20050316.php](http://www.depeche.soquij.qc.ca/linguistique/ling20050316.php)

Le site offre la jurisprudence récente et un accès au texte intégral des décisions, de même que des capsules linguistiques (anglicismes, grammaire et impropriétés) pour les expressions et les termes fréquents dans les textes juridiques.

Magazine EVENE – Entrevue : La bonne version

[www.evene.fr/livres/actualite/traduction-traducteur-interprete-langue-version-412.php](http://www.evene.fr/livres/actualite/traduction-traducteur-interprete-langue-version-412.php)

La version originale sous-titrée n'existe pas pour les livres et l'approche de la littérature étrangère se contente en grande partie de traductions. Nous aimons le style de tel auteur italien, critiquons celui de tel auteur néo-zélandais, sans le lire ! Il serait temps de se pencher sur ce phénomène mystérieux.

Points de langue

[www.druide.com/points\\_de\\_langue.html](http://www.druide.com/points_de_langue.html)

Druide informatique, l'entreprise qui a mis au point le célèbre correcteur Antidote, offre aux internautes une chronique linguistique, basée sur les meilleures questions posées aux « druides » et, en outre, pourvue de références.

Portail linguistique du Canada

[www.noslangues.gc.ca](http://www.noslangues.gc.ca)



Portail d'envergure nationale qui présente l'expertise canadienne dans le domaine de la langue. L'un des outils clés, *TERMIUM Plus®*, donne accès à des articles sur les difficultés de la langue et à une multitude de ressources. Pour savoir ce qui se passe au Canada dans le domaine de la langue.

## Concilier études de maîtrise et carrière en traduction

Maîtrise de type cours en études françaises, cheminement en langue française, socioculture et variation linguistique

Un programme offert aussi à temps partiel, pour mener sa carrière de front

À Sherbrooke,  
**la Vie**  
fait partie  
du programme



UNIVERSITÉ DE  
**SHERBROOKE**

[www.USherbrooke.ca/vers/lsv](http://www.USherbrooke.ca/vers/lsv)

# Traduire « hard work »... Une question d'idiomaticité

*Traduire le sens n'est qu'une partie du travail des traducteurs.*

Par François Lavallée, trad. a.

Par définition, la recherche de l'idiomaticité nous mène hors des sentiers battus. Ainsi, à l'été 2007, je publiais dans ces pages un article où je démontrais qu'il était des plus pertinent, du point de vue de l'idiomaticité, de traduire *Canadians* par autre chose que *Canadiens* dans bien des cas. Par une simple analyse de fréquence, on peut constater en effet que les textes de l'administration québécoise, pour désigner les citoyens, utilisent plus couramment des termes comme *la société québécoise*, *la population québécoise* ou, *les citoyens et les citoyennes*, là où l'administration fédérale recourt presque systématiquement au gentilé *Canadians* (plutôt que *people*, *population*, *society* ou *citizens*).

## État des lieux

Dans le même ordre d'idées, je me suis longtemps interrogé sur la façon la plus idiomatique de traduire *hard work*. Le premier réflexe du traducteur est d'hésiter entre *travailler dur* et *travailler fort*. Et s'il hésite, ce n'est pas pour rien : c'est parce que les deux expressions relèvent plutôt de la langue familière et ne conviennent donc pas à la plupart de nos textes.

Une des traductions les plus fréquentes qu'on trouve pour *hard work* est *travail acharné*. On ne saurait prétendre que cette traduction est fautive en soi, mais l'expression française me paraît un peu trop forte pour être considérée comme une équivalence parfaite. Et surtout, on peut se demander si la fréquence à laquelle on la retrouve dans les traductions est normale.

Quel serait l'équivalent de *hard work*, non pas nécessairement sur le plan sémantique, mais sur le plan fonctionnel? Autrement dit, quelle est l'expression que les auteurs francophones utilisent couramment pour saluer le travail de quelqu'un?

La réponse à ce genre de question vient obligatoirement de l'étude de textes rédigés en français. C'est ainsi que j'ai remarqué un jour l'expression très courante *excellent travail*, en me rendant compte que *excellent work*, bien que possible en anglais, était une expression que je ne voyais presque jamais dans les textes que je traduisais.

## Quelques statistiques

Une petite recherche statistique a confirmé mes soupçons. En effet, si on cherche dans Google<sup>1</sup> les expressions « excellent travail » et « travail acharné », on constate que le premier revient plus de cinq fois plus souvent que le dernier (855 000 contre 164 000 occurrences). En revanche, si on cherche « excellent work » et « hard work », on constate que le second est... dix-sept fois plus fréquent que le premier (70 000 000 contre 4 290 000).

Serait-ce que les Anglo-Saxons travaillent plus « dur » que les francophones, et que ceux-ci atteignent plus souvent l'« excellence » que les premiers? Il serait bien téméraire de l'affirmer. Tout au plus pourrait-on dire, si on tient à en tirer des conclusions sociologiques, que les francophones préfèrent louer la *qualité* du travail, alors que les anglophones se félicitent plus entre eux pour la *quantité* de travail qu'ils abattent. Mais au-delà de ces hypothèses hasardeuses, le plus sûr



serait sans doute de parler de cooccurrents, et de supposer que l'auteur, en français comme en anglais, ne choisit pas consciemment entre l'aspect qualitatif et l'aspect quantitatif du travail qu'il louange. Il prend tout simplement le mot qui tombe le plus naturellement sous sa plume, selon le génie de sa langue.

## Des solutions

C'est ainsi que, pour une simple raison d'idiomaticité, c'est-à-dire pour donner au texte français une saveur typiquement francophone, il pourrait être justifié de traduire *hard work* par *excellent travail* dans certains contextes.

On pourrait d'ailleurs en profiter pour se réapproprier le mot *excellent* comme cooccurrent de bien d'autres substantifs. Justement, à l'autre bout de la lunette, un Grant Hamilton n'hésite pas à rappeler à son équipe de traducteurs anglophones que « about half the time, "excellent" in French can be translated as "excellent" in English. However, sometimes it doesn't sound like the most idiomatic choice. [Too

often, translators] don't stop to question how their sentence sounds and simply write "excellent" because that's what they saw in French<sup>2</sup>. »

Drôle de retour des choses : il me semble que les traducteurs francophones sous-utilisent le mot *excellent*. Et pourtant, ce n'est sûrement pas parce que les textes que nous traduisons ne parlent jamais de cette notion!

Qu'en est-il du verbe, maintenant? Ne pourrait-on pas soupçonner qu'une recherche similaire sur l'expression *travailler d'ar-*

*rache-pied*, dont la fréquence dans les traductions est louche (pour traduire *to work hard*), donnerait des résultats comparables? Encore une fois, les solutions les plus idiomatiques, par définition, ne seront pas suggérées par l'anglais, et il faudra être assez éveillé pour les repérer au détour d'une lecture attentive. Par exemple, dans une phrase comme « Votre comité n'a pas chômé cette année », pourquoi pas?

Traduire le sens n'est qu'une partie du travail du traducteur. Nous savons tous que, pour atteindre notre but, surtout dans un pays où la majorité des communications sont traduites, il importe également de chercher l'idiomaticité, qui est aussi une question de fréquence. À cette fin, il importe de remarquer les mots parfois d'apparence banale que nous n'avons pas assez le réflexe d'utiliser. *Excellent* est certainement un d'entre eux. Un jour, je vous parlerai de *grand*... ☺

1. Site consulté le 28 octobre 2009.  
2. Courriel de Grant Hamilton, gracieusement transmis par ce dernier à l'auteur à la suite d'une conversation personnelle.

## LA DESCENTE DE L'ORÉNOQUE

## Sur les traces d'Alexander von Humboldt

Une petite maison d'édition de Lübeck, en Allemagne, publie un atlas qui se présente sous la forme d'une mappemonde revue à la lumière de l'étymologie des noms de lieux. Depuis 2008, les cartes sont disponibles en anglais; des versions française et espagnole sont en cours de préparation.

Qui n'a pas, enfant, laissé courir son doigt sur une mappemonde ou un globe terrestre, s'imaginant les héros d'expéditions ou d'aventures fabuleuses? Stephan Hormes, cartographe de Lübeck (Allemagne), en collaboration avec sa femme, Silke Peust, graphiste, a concrétisé son rêve d'enfant sous la forme de deux cartes étymologiques intitulées *Atlas der wahren Namen – Welt* et *Atlas der wahren Namen – Europa* (Atlas des vrais noms – Le monde et Atlas des vrais noms – L'Europe). Fasciné depuis l'enfance par le monde de J. R. R. Tolkien, Stephan Hormes a créé son propre univers, sa *Middle-Earth* (traduction du moyen anglais *middel-erde* (cf. l'allemand *Mittelerde*), terme issu du vieil anglais *middangeard*). Bien des toponymes rappellent les influences tolkiennes, comme *Wühlwasserdamm*, *Rotterdam*, *Damm an der Rotte* (la digue sur la Rotte, mot issu de l'indo-européen *rad*, eau qui s'enfouit en creusant le sol) ou *Gefährliche Insel* (l'île dangereuse, la Scandinavie, de *Skathinaujo*, en vieux nordique, faisant allusion aux courants dangereux).

Au gré des flots de la *Sanfte* (la placide, du celte *sog-han* – fleuve doux, calme), qui est la Seine, inutile de chercher Paris, ni Berlin sur la *Sprihende* (la jaillissante, de l'indoeuropéen *spreu* qui signifie jaillir), la Spree. En dépliant la carte conçue par Stephan Hormes, vous trouverez « *Stadt der Bootsleute* » (Ville du peuple de marins) pour Paris et « *Sumpfstadt* » (Ville des marécages) pour Berlin. Au verso de la carte, un index alphabétique des toponymes livre au lecteur l'étymologie de ces noms, déroutants pour la plupart. Donc à l'entrée *Stadt der Bootsleute*, on pourra lire *Par*, racine celte signifiant bateau et *gwys* signifiant personnes, peuple, et à *Sumpfstadt, berl-* signifiant marécage

en ancien polabe (ancienne langue slave disparue qui était parlée dans une zone située au nord de la Pologne et de l'Allemagne actuelles).

## Fondateur de la géographie moderne

Dans le monde recréé par notre cartographe de Lübeck, les continents américains se dénomment selon la traduction en allemand d'Americo Vespucci, *Amerigo* renvoyant à *Heinrich*, en francique *heim* (biens, foyer) et *rihhi* (riche, opulent). Originaire de Berlin, esprit universel acquis aux idées des Lumières, Alexander von Humboldt (1769-1859), naturaliste, géographe et explorateur allemand est considéré comme le fondateur de la géographie moderne. Il a établi les principes qui en font une discipline indépendante : celui de causalité qui dégage les interactions des phénomènes humains avec les phénomènes géologiques, météorologiques, biologiques ou physiques et celui de la géographie générale visant à mettre en relation le fait local avec les faits observés dans d'autres régions afin d'en dégager une loi générale universelle. Héritier d'une immense fortune qui lui permet de se consacrer à la recherche, Humboldt s'installe à Paris en 1798 où il fréquente l'élite scientifique française.

Après avoir effectué des observations scientifiques dans le *Ermland* (pays de la terre, c.-à-d. le Tyrol, probablement du celte *ter, tir*, terre, champ), il envisage de se joindre à une expédition dans le pays du *Temple de l'âme du créateur* (Égypte, de l'ancien égyptien *hat-ka-ptah* – temple de l'âme du Dieu Ptah, le créateur de la terre) avec Lord Bristol, qui sera annulée à la suite de l'invasion de l'Égypte par Bonaparte. L'amiral Louis Antoine de Bougainville lui propose de participer à une expédition en Amérique du Sud.

Une fois encore, l'expédition est annulée en raison de la guerre. C'est alors qu'il fait la connaissance d'André Bonpland. Les deux hommes se rendent en Espagne, à Madrid (de l'arabe *ma'dschrit*, signifiant la prairie), où le roi cautionne le grand voyage vers les Amériques, une expédition à caractère scientifique. Le 5 juin 1799, ils embarquent à destination du pays de la *petite Venise* (Venezuela, de l'italien *Veneziola*, les habitations montées sur pilotis ayant rappelé Venise à l'explorateur Vespucci).

## Le fleuve-père

Humboldt et Bonpland explorent la forêt tropicale pour prouver l'existence d'un canal reliant l'Orénoque (en langue indienne Warao, *Orinoci* signifie le fleuve-père) et l'Amazone (du guarani, une langue indienne, *amassonas* – destructeur d'embarcations, ou *amassunu* – fleuve déferlant), le canal de Casiquiare, et de localiser le lieu de la source de l'Orénoque. Après une progression difficile, ils remontent un affluent de l'Amazone vers le canal de Casiquiare, dont ils consignent la position. En novembre 1800, ils embarquent pour Cuba (lieu où l'on trouve de l'or – *cubagua* – dans une des langues caraïbes) et arrivent à Quito, où ils se préparent à l'ascension du Chimborazo, considéré à l'époque comme le plus haut sommet du monde, en fait sensiblement moins élevé que l'Himalaya (sanskrit, la demeure des neiges). Après avoir traversé les Andes (du quechua *andi*, crête, sommet), séjourné à Lima, au Pérou (pays de l'eau, du guarani *biru*, fleuve, eau), au Mexique (le nombril de la lune, du nahuatl *Metzlixithlico*, *metzli* [lune] et *xictli* [nombril]), et aux États-Unis, où il rencontre Jefferson, Alexander von Humboldt rentre en Europe en passant par Bordeaux (du latin *Burdigala*, issu du basque *Burdeu*,

citadelle de fer). Il s'installe de nouveau à Paris, où il publie en français un mémoire de ses voyages scientifiques.

## Ethnonymes, oronymes et autres hydronymes

À défaut de remonter l'Orénoque ou le Missouri (selon la dénomination du peuple qui fabrique des longs canots), de la plus long affluent du Mississippi (autre père des eaux en langue indienne), votre pirogue chargée de mots-racines, je vous propose différentes destinations mystères. Savez-vous de quelles régions du monde il s'agit? Répondez-vous « Je ne vous comprends pas » (maya *yuk ak katan* [Yucatan] en réponse aux conquérants espagnols qui demandaient comment s'appelaient le pays)?

1. L'île des lanceurs
2. La mer de sable
3. Le pays de la femme-serpent
4. Cité-neuve du sanglier
5. Pays des veaux

## Réponses :

1. Îles Baléares, du grec *ballein*, projeter, catapulteur
2. Sahara, de l'arabe *essahra*, mer de sable
3. Tunisie, dénommé selon le nom de la capitale Tunis, nom de la déesse phénicienne de la fertilité *Tanith*, la femme-serpent
4. New York, de *Eoforvik*, du vieil anglais *eofor* (sanglier) et du latin *vicus* (village)
5. Italie, du latin *vitulus*, veau

Didier Lafond

## Références :

MEYER-ABICH, Adolf, *Alexander von Humboldt*, collection RORORO, Rowolts Monographien, 15<sup>e</sup> édition, janvier 2001  
 ALLMAIER, Michael, « Was soll denn das heißen ? », dans *Die Zeit*, juillet 2008  
 Cartes : *Atlas der wahren Namen – Welt* et *Atlas der wahren Namen – Europa*, Éditions Kalimedia, ISBN 978-3-9810301-5-0

FPG Sélect  
**RevenuPlus**<sup>MD</sup>

Un revenu *garanti à vie*.

Tout le potentiel de  
croissance du marché.

Votre revenu est  
protégé contre les replis  
du marché.



**RENSEIGNEZ-VOUS SUR REVENUPLUS  
D'INVESTISSEMENTS MANUVIE**

**Réal Émond**

CONSEILLER EN  
ÉPARGNE COLLECTIVE

Téléphone 514 252-8741

Sans frais 1 877 525 8741

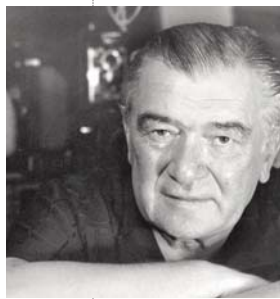
Fax 514 252-9163

[emondreal@micacapitalinc.com](mailto:emondreal@micacapitalinc.com)

Cette annonce est payée en partie par Investissements Manuvie.

 **Investissements Manuvie**  
Avec vous, à chaque étape<sup>MD</sup>

Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Le dépassement des limites de retrait peut avoir une incidence négative sur les futurs versements du revenu. Le montant du retrait viager devient disponible le 1<sup>er</sup> janvier de l'année où le rentier atteint l'âge de 65 ans. Certaines conditions s'appliquent. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est l'émetteur des contrats d'assurance FPG Sélect ainsi que le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats. FPG Sélect RevenuPlus, ainsi que le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne, sont des marques de service et de commerce déposées réservées à l'usage de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie.



# Sabahattin Eyüboğlu : un traducteur turc au service de la modernité

*Écrivain, critique d'art, réalisateur de documentaires et traducteur : nombreuses furent les vocations de cet intellectuel turc né près de Trébizonde en 1908, vers la fin de l'Empire ottoman, et mort à Istanbul en 1973.*

**Hughette Bouffard-Eyüboğlu et Benoit Léger**

**S**abahattin Eyüboğlu apprend le français de son père, haut fonctionnaire de l'Empire ottoman devenu membre du parlement de la nouvelle république turque sous Mustafa Kemal Atatürk. Il est aussi profondément influencé, tout comme son frère Bedri Rahmi, poète et peintre, par sa mère, la fille d'un *agha* (notable de village), qui connaissait bien les poètes turcs tels que Yunus Emre, Pir Sultan Abdal, Karacao İlan, qu'elle fait découvrir à ses enfants.

## Traduire pour changer la société

Vers 1928, la jeune république turque choisit ses futurs professeurs parmi les élèves prometteurs des divers lycées du pays. On envoie ces jeunes Prométhée en Europe afin qu'ils y poursuivent leurs études avant d'être affectés à différents postes universitaires. De 1928 à 1933, Eyüboğlu étudie donc à Dijon et à Lyon, puis à Paris et à Londres. De retour dans son pays, il se voit confier un poste à la Faculté des lettres de l'Université d'Istanbul où il sera chargé des cours de littérature française, de littérature comparée et de français. La Turquie vit alors à l'heure d'une intense mobilisation dans le domaine de l'éducation nationale. En 1939, le maître d'œuvre de ces réformes, le ministre de l'Éducation Hasan Âli Yücel, fait appel au jeune professeur qui devient sous-directeur puis directeur du Bureau de traduction (*Tercüme bürosu*). La tâche des traducteurs qui le composent : traduire 778 œuvres de la littérature

mondiale, écrites en 17 langues différentes et sélectionnées par un comité de 25 experts...

Eyüboğlu participe de plus à l'important mouvement pédagogique de l'époque et s'avère un grand défenseur d'une formule turque inédite d'enseignement professionnel : les Instituts de village (*köy enstitüleri*). En 1947, la création d'un second parti politique turc provoque un bouleversement qui met brusquement fin aux activités d'Eyüboğlu. Le Bureau de traduction aura cependant produit quelque 496 traductions, et son directeur aura déployé beaucoup d'efforts afin d'assurer l'implantation de la réforme linguistique. Dégagé des responsabilités de l'enseignement, Eyüboğlu continuera jusqu'à sa mort, seul ou avec ses collaborateurs, son travail de traduction. Intellectuel profondément engagé, il a donc contribué, par ses essais et ses traductions, à faire rayonner la culture occidentale dans son pays tout en définissant les caractéristiques propres à la sienne.

## Traduire pour changer la langue

Aux difficultés liées au passage des langues indo-européennes vers une langue agglutinante qui appartient à la famille plus vaste des langues turques, s'ajoute celle de la traduction dans un turc moderne. La République vit alors à l'heure de la grande réforme de la langue lancée par Atatürk en 1928. Les caractères arabes utilisés jusque-là en ottoman sont abandonnés et, à coup de néologismes parfois contestés, on entreprend de débarrasser la langue des mots arabes et persans afin que la population puisse lire et écrire

dans sa propre langue. La transformation d'un simple mot donne la mesure des difficultés et des changements auxquels doivent s'adapter les Turcs de l'époque : *müşelles* (qui signifie « triangle » en ottoman) devient ainsi, presque du jour au lendemain, *üçgen* en turc. On imagine la pression que vivent les traducteurs qui, comme Eyüboğlu, participent à la construction et à la diffusion du nouveau médium écrit et oral.

Le rôle esthétique, social et culturel de la traduction est évident pour Eyüboğlu, à qui la traduction turque de l'*Illiade* inspire ces mots :

Cette traduction vous donne une telle conscience de l'Histoire qu'elle pourrait bien balayer les anciennes croyances qui faisaient de vous un exilé dans votre propre pays ; si bien que par un beau matin méditerranéen, le cœur plein d'espoir, vous vous retrouverez au tournant d'une Renaissance. Dans de nombreuses traductions occidentales, les mots lient les ailes d'Homère alors que dans celle-ci, de temps à autre, ses paroles volent avec l'agilité d'un goéland... (« *L'Illiade* et l'Anatolie », 1962<sup>1</sup>)

Eyüboğlu a traduit une soixantaine de grands textes français, de *L'Avare* de Molière aux essais de Camus et de Valéry, en passant par *La tentation de saint Antoine* de Flaubert, certaines *Fables* de La Fontaine, *Les noyers de l'Altenburg*, de Malraux, quelques *Essais* de Sartre publiés dans les *Temps modernes*, le *Discours sur les sciences et les arts* de Rousseau, ainsi que des pièces de théâtre de Musset, notamment *Les caprices de Marianne* et *Une matinée de Don Juan*. Sa traduction des *Essais* de Montaigne,

publiée en 1940, est considérée comme son chef-d'œuvre. La dernière qu'il a produite fut celle de *Gargantua* de Rabelais, en 1973. Il s'est même attaqué aux autres littératures en traduisant *Hamlet*, *Antony and Cleopatra* et *Julius Caesar* de Shakespeare, quelques essais du philosophe Bertrand Russell et *La République* de Platon (par l'intermédiaire du français).

## Traduire face au pouvoir

Lors du coup d'État militaire de 1960, Eyüboğlu est écarté de l'Université ; on lui offre plus tard de reprendre son poste, mais il refuse. En 1964, sa traduction des lettres et articles du révolutionnaire français Gracchus Babeuf (1760-1797) parus dans le journal *Révolution de Paris*, en collaboration avec Vedat Günyol, est considérée comme de la propagande communiste. Les traducteurs sont arrêtés ; tous deux seront exonérés après deux ans de procès. En 1970, Eyüboğlu et sa femme, de même qu'Azra Erhat, la traductrice de l'*Illiade*, sont accusés de fomenter une révolution et sont arrêtés. Jugé par un tribunal militaire, Eyüboğlu est libéré après quatre mois de détention, tout comme sa femme et Azra Erhat.

Sabahattin Eyüboğlu, l'éducateur polyvalent, est le père de la « croisière bleue », qui, à son origine, visait à faire découvrir les civilisations anatoliennes et les sites archéologiques de la Carie, de la Lycie, et de la Pamphylie, en pleine région touristique de la mer Égée et de la Méditerranée. ☺

1. Dans : Sabahattin Eyüboğlu, *Le Bleu et le Noir* (*Mavi ve Kara*), traduction du turc par Hughette Bouffard Eyüboğlu et Benoit Léger, İŞ Bankası (Istanbul), paru en octobre 2008.

# Internet comme source documentaire

*Au début des années 2000 – il y a quelques années à peine –, on sentait encore une certaine réticence à utiliser une source Internet dans le travail langagier. Depuis, tout le monde semble avoir plus ou moins apprivoisé la bête. Mais si pratiquement tous les langagiers utilisent Internet, on trouve peu de documentation sur son intégration réelle à leur travail.*

Par Anouk Jaccarini, trad. a.

**P**eut-être avons-nous tellement l'impression qu'Internet a toujours existé que tout semble naturel. Mais est-ce vraiment le cas ? Ne faudrait-il pas s'attarder, ne serait-ce qu'un moment, à la qualité des sources qu'on y trouve et à la façon d'en établir la fiabilité, puisque celle-ci est un critère essentiel à la qualité du travail langagier ?

## Les sources et les ressources du Web

Les langagiers trouvent dans Internet tous les types de sources qu'ils ont l'habitude de consulter. Les dictionnaires, lexiques, banques de terminologie, grammaires, encyclopédies, normes et documents officiels y côtoient les manuels techniques, guides d'entretien, documents publicitaires, documents de formation, articles scientifiques et textes de vulgarisation. Ces documents sont produits par différents auteurs : entreprises, organismes de normalisation, associations professionnelles, organismes diffuseurs de terminologie, gouvernements, laboratoires de recherche et centres universitaires, bibliothèques et éditeurs de publications électroniques, sans parler des particuliers, de plus en plus nombreux sur la Toile.

Mais comme le langagier a directement accès à la documentation proposée dans Internet, il joue — consciemment ou non — le rôle traditionnellement dévolu au documentaliste, qui s'occupe d'acquérir, de cataloguer et d'analyser les documents

publiés. La chaîne documentaire habituelle se trouve en quelque sorte « télescopée », alors que l'information passe directement de l'auteur au destinataire qui utilise, pour y avoir accès, un moteur de recherche dont il trie les réponses à l'aide de descriptions habituellement assez brèves. Il tire aussi certains renseignements de l'adresse du site, du nom de domaine par exemple. Parfois, il effectue également des opérations qui s'apparentent au catalogage : il conserve des signets selon un système de classement qui lui est propre. Certains moteurs de recherches, comme Copernic, permettent de conserver et de classer les résultats. Il faut ajouter que même dans Internet, on trouve des documents qui ont fait l'objet d'une sélection : c'est le cas par exemple lorsqu'on consulte un moteur thématique (ou annuaire)<sup>1</sup> ou la liste des sources Internet suggérées par une bibliothèque universitaire.

## Fiabilité et sélection

Il revient donc au langagier de déterminer la validité et la fiabilité des sources qu'il utilise lorsque aucune sélection n'a été effectuée parmi les documents qu'il consulte. Comme il travaille souvent dans l'urgence, il doit pouvoir faire cette évaluation rapidement, en se basant sur différents critères :

- Identification de l'auteur ou de l'organisme, information sur son sérieux, sa compétence, sa crédibilité (en consultant la page d'accueil, l'adresse, l'en-tête, le filigrane, le pied de page). On trouve dans l'adresse le nom du serveur qui héberge la page (la chaîne de

caractères apparaissant entre la double barre oblique et la troisième barre oblique). Les codes de deux lettres à la fin du nom d'un serveur désignent un pays et les codes de trois lettres, un type de domaine<sup>2</sup>. Si le symbole ~ (tilde) apparaît dans l'adresse, il s'agit probablement d'une page personnelle.

- Qualité de la langue, niveau de langue, public visé, fait que le texte ne soit pas traduit (ce que le langagier pourra tenter de vérifier grâce à l'adresse Internet ou même à une adresse postale, ou en vérifiant si le site donne accès au texte en d'autres langues).
- Contenu du site — objectifs et domaine d'activité clairs, exhaustivité, cohérence.
- Organisation logique — présentation claire, graphiques, schémas ou images, introduction, résumé, table des matières, index, facilité de navigation.

S'il a plus de temps ou s'il lui faut être plus rigoureux, il pourra aussi tenir compte d'autres critères, tels que les suivants :

- Origine géographique (l'adresse Internet permet parfois d'obtenir des renseignements sur l'origine géographique de la page).
- Date de rédaction et de mise à jour du site : elle est parfois indiquée au bas de la page d'accueil. On peut aussi utiliser l'adresse du site pour remonter vers le répertoire supérieur, qui donne parfois la date de la dernière mise à jour.
- Précision, exactitude, rigueur, méthodologie, publicité clairement indiquée comme telle.

- Références, bibliographie, possibilité de joindre l'auteur ou l'organisme.
- Correspondance avec un document imprimé : c'est de plus en plus fréquent. Google propose par exemple *Livres et Scholar*, qui donnent accès à des documents publiés, et on trouve dans le Web de plus en plus de documents pdf.

## Atouts et lacunes du Web

Il va sans dire qu'Internet présente plusieurs atouts aux yeux du langagier : coût réduit d'accès aux documents, rapidité inégalée, interactivité instantanée, possibilité d'affiner la recherche et de vérifier ses renseignements, indexation plein texte par les moteurs de recherche. Le Web permet également de suivre de plus près l'évolution de la langue, générale ou spécialisée. Mais la Toile a aussi ses revers : foisonnement d'information qui rend difficile l'établissement de la qualité et de la fiabilité des sources, caractère éphémère de certains renseignements, appauvrissement lexical, anéantissement de la diversité linguistique et perte d'originalité. Toutefois, si le langagier reste libre de choisir l'information qu'il utilise, il est probablement de moins en moins enclin à abandonner son écran d'ordinateur et à se déplacer en bibliothèque pour consulter des sources imprimées... Faut-il s'en désoler ? ☹

1. Voir par exemple le Open Directory Project (dmoz.org).  
2. On trouve une liste des noms de domaine et de pays à l'adresse suivante : [www.iana.org/domains/root/db/](http://www.iana.org/domains/root/db/).

LE RÔLE DU SYNDIC DANS UN ORDRE PROFESSIONNEL

# Votre syndique et vous

*Traductrice agréée, c'est du connu, mais... syndique?*

*Quel est le rôle d'un syndic dans un ordre professionnel?*

**Par Ginette de Montigny,  
trad. a., syndique de l'OTTIAQ**

**S**elon le *Code des professions* : « Chaque ordre a pour principale fonction d'assurer la protection du public. À cette fin, il doit notamment contrôler l'exercice de la profession par ses membres. » (art. 23)

L'ordre professionnel délègue à un de ses membres, le syndic, la tâche d'assurer le respect des dispositions du *Code des professions*, de son code de déontologie et de ses règlements par l'ensemble des membres.

L'ordre peut, au besoin, désigner un ou plusieurs syndics adjoints qui, avec le syndic, formeront le « bureau du syndic ». Le bureau du syndic de l'OTTIAQ compte, en plus de la syndique, un syndic adjoint, Sébastien St-François, trad. a. Vu la charge de travail limitée, les deux syndics ne sont pas des employés de l'Ordre — contrairement à ce qui se produit dans d'autres ordres dont les membres font beaucoup affaire avec le public, comme le Barreau du Québec —, mais ils reçoivent une rémunération forfaitaire de 300 \$ par plainte traitée. Le bureau du syndic jouit d'une indépendance totale à l'égard du Conseil d'administration, du président et du directeur général. Les syndics sont nommés par le Conseil d'administration pour une période de deux ans.

Précisons qu'un candidat à la fonction de syndic n'est pas tenu d'avoir une formation juridique particulière, puisqu'il n'existe pas de « programme de syndic » dans les établissements d'enseignement. Le syndic prend en main sa formation

en assistant aux conférences et ateliers donnés chaque année par le Conseil interprofessionnel du Québec. Dans les cas plus complexes, il a recours aux services d'un avocat spécialisé en droit disciplinaire.

Entrons maintenant dans le vif du sujet!

Les syndics de l'OTTIAQ sont au service du public, mais comment? Prenons un exemple concret.

Monsieur X, propriétaire d'une entreprise de distribution, veut faire traduire un manuel de procédures. Il fait appel à madame Y, une traductrice agréée. Cependant, il n'est pas satisfait des services reçus et décide de porter plainte contre madame Y auprès de la syndique.

Avant toute chose, la syndique (ou le syndic adjoint) doit déterminer les motifs de cette plainte. Monsieur X se plaint-il : 1) de la conduite professionnelle de la traductrice ; 2) de la qualité de ses traductions ; ou 3) du montant de ses honoraires ?

1) Si monsieur X se plaint de la conduite professionnelle de la traductrice, la syndique doit mener une enquête pour déterminer si celle-ci a enfreint une disposition des textes réglementaires mentionnés plus haut. Si son enquête ne révèle aucune infraction, elle en informe monsieur X et ferme le dossier. Dans le cas contraire, la syndique examine si, au regard des faits allégués, elle est autorisée par le *Code des professions* à proposer la conciliation aux deux parties. Si elle ne peut proposer la conciliation ou qu'elle ne réussit pas à négocier un règlement, la syndique dépose une plainte contre la traductrice devant le Conseil de discipline de l'OTTIAQ.

Le Conseil de discipline, qui est composé d'un président (un avocat inscrit au Barreau) et de deux membres de l'Ordre, juge la plainte exactement comme dans un procès civil ou criminel : la syndique et la traductrice sont représentées par un avocat qui fait comparaître des témoins, mène des interrogatoires et des contre-interrogatoires et prononce un plaidoyer. Après délibération, le Conseil de discipline déclare la traductrice coupable ou non coupable de l'infraction qui lui est reprochée et, le cas échéant, lui im-

pose une sanction : réprimande, amende, radiation temporaire, radiation permanente, etc. Évidemment, cette démarche s'étend sur un certain temps, parfois même sur des années.

2) Si monsieur X se plaint de la qualité des traductions, la syndique doit s'assurer que madame Y avait la compétence professionnelle nécessaire pour faire le travail. Si, après enquête, elle a des motifs raisonnables de croire que la compétence de la traductrice n'est pas satisfaisante, la

## DES TERMES, DES SITES, UN OUTIL

# Inverterm

**L'inventaire des terminologies dans Internet  
Un complément indispensable au  
Grand dictionnaire terminologique**

pour :

- la recherche terminologique
- la traduction
- la rédaction
- la révision
- l'apprentissage du français

[www.inverterm.com](http://www.inverterm.com)



Office québécois  
de la langue  
française

Québec



syndique soumet le dossier au Comité d'inspection professionnelle de l'OTTIAQ afin qu'il procède à une inspection du membre.

Dans les deux cas dont nous venons de parler, supposons que monsieur X ne soit pas d'accord avec la décision de la syndique de ne pas porter plainte auprès du Conseil de discipline de l'OTTIAQ, il peut demander au Comité de révision de l'Ordre d'examiner le dossier et de confirmer ou d'infirmer la décision rendue.

3) Enfin, si monsieur X trouve que la note d'honoraires de la traductrice est trop salée, la syndique engagera une procédure de conciliation des honoraires. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine d'un différend sur les honoraires : l'absence d'un contrat de service, des difficultés imprévues dans le travail, etc. Lorsque la syndique ne par-

vient pas à rapprocher les parties, elle informe monsieur X de son droit à présenter une demande d'arbitrage au Conseil d'arbitrage des comptes de l'OTTIAQ, dont la décision est exécutoire.

Mentionnons que les syndicats peuvent, de leur propre initiative, mener une enquête s'ils ont connaissance d'une information selon laquelle un membre aurait commis une infraction.

Le bureau du syndic est aussi, à certains égards, au service des membres de l'OTTIAQ. En effet, il traite les plaintes de toute nature d'un membre contre un autre membre. Il arrive aussi que le client soit un membre de l'Ordre, comme dans les cas de sous-traitance entre deux membres; le bureau du syndic peut alors offrir un service de conciliation des honoraires au membre client.

Autrement, le membre qui a un différend avec un client doit se tourner vers d'autres ressources. Par exemple, lorsqu'un client est en défaut de paiement, le membre doit s'adresser à la division des petites créances de la chambre civile de la Cour du Québec, communément appelée « Cour des petites créances ». On peut trouver tous les renseignements au [www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/creance.htm](http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/creance.htm).

Depuis la création de l'OTTIAQ, le bureau du syndic n'a eu à traiter que trois causes disciplinaires. Il reçoit généralement un maximum de dix plaintes chaque année, qui portent sur divers sujets : infractions aux règles régissant la publicité, utilisation anticipée du titre, omission de traduire une section d'un document officiel, qualité jugée non satisfaisante d'une traduction,

honoraires excessifs, etc. La plupart du temps, il faut quelques jours ou quelques semaines pour clore un dossier de plainte, sauf pour les plaintes disciplinaires. Pour l'heure, un seul dossier de plainte disciplinaire est en cours, l'intimé portant en appel la décision du Conseil de discipline devant le Tribunal des professions.

Les syndicats de l'OTTIAQ jouent un rôle important, car la majorité des plaignants ne connaissent rien à notre profession et n'auront peut-être pas d'autre occasion de faire affaire avec un membre de l'Ordre. Le public sait qu'en ayant recours aux services d'un langagier professionnel, il bénéficiera de la protection offerte par le syndic. Les membres de l'OTTIAQ ont ainsi une deuxième chance de faire une bonne impression... ☺



## Profitez de la **MEILLEURE OFFRE** \* pour vos **assurances automobile et habitation**



- Économie d'au moins 10 % sur vos polices
- Primes garanties 24 mois

## Protégez vos **ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES** et votre **ENTREPRISE**



- Que vous soyez travailleur autonome ou que votre entreprise ait pignon sur rue.

## Bénéficiez aussi d'une **FOULE D'AVANTAGES** sur les **protections suivantes** :

- Assurances vie, accidents, invalidité
- Assurance médicaments
- Assurance voyage
- Assurances maladie, soins dentaires et frais généraux
- Assurance juridique

**1 877 807-3756** [www.dpmm.ca/ottiaq](http://www.dpmm.ca/ottiaq)



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec



\* Certaines conditions s'appliquent.



## **YouAlign, une solution en ligne d'alignement de documents**

- Offert gratuitement
- Aucun logiciel à acheter ni à installer
- Créer des bitextes rapidement et facilement à partir de vos documents
- Un bitexte est le résultat de l'alignement, phrase à phrase, d'un document et de sa traduction
- Les résultats des alignements en TMX peuvent être importés dans votre mémoire de traduction
- Les résultats des alignements HTML, prêts à publier sur Internet, ou à utiliser avec votre moteur de recherche plein texte pour la recherche de terminologie et de phraséologie en contexte
- YouAlign fonctionne avec le même moteur que celui d'AlignFactory et accepte tous les formats fichiers texte, y compris le PDF

**Essayez YouAlign dès maintenant!**  
**[www.youalign.com](http://www.youalign.com)**

Les logiciels AlignFactory et AlignFactoryLight sont aussi disponibles sur notre site [www.terminotix.com](http://www.terminotix.com)